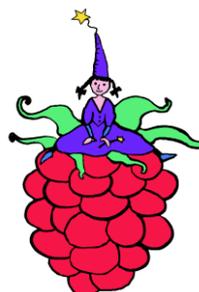


ASSOCIATION FRAMBOISINE

03/05/2022

RAPPORT D'ACTIVITÉS ANNÉE 2021

Assemblée Générale



*Espace Parents
Lieu d'Accueil Enfants Parents
Multi-Accueil d'Iteuil
Multi-Accueil de Vivonne
Relais Petite Enfance*

REMERCIEMENTS AUX PARTENAIRES

Nous tenons tout particulièrement à remercier nos partenaires et nos élus :

- La Caisse d'Allocation Familiale, la Mutuelle Sociale Agricole,
- La Communauté de Communes Les Vallées du Clain,
- La Protection Maternelle et Infantile, le Conseil Général de la Vienne,
- Le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine,
- Le cabinet d'expertise-comptable COGEP,
- Le cabinet de commissariat aux comptes CGPE AUDIT & EXPERTISE,
- L'ACEPP86
- L'ACEPP 17
- ELISFA
- L'association Chat-Perché
- Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation 86
- Les Docteurs Fizelier et Besnier
- La médecine du travail

Pour tout le soutien qu'ils apportent au quotidien, à l'association Framboisine

SOMMAIRE

LE MOT DE BIENVENUE.....	3
BILAN 2021.....	7
COORDINATION	11
RAPPORT D'ACTIVITES 2021 PSYCHOLOGUE	17
RELAIS PETITE ENFANCE	19
LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS	28
MULTI-ACCUEIL DE VIVONNE	34
MULTI-ACCUEIL D'ITEUIL	44
LA MISSION ADMINISTRATIVE ET COMPTABLE.....	50
BILAN COMPTABLE.....	52
RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS CLOS LE 31 DECEMBRE 2021	54
PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT 2021	54
COMPTE DE RÉSULTAT 2021	55
2022, OPTIMISME ET PROJETS QUI NE MANQUENT PAS.....	56
BUDGET PRÉVISIONNEL 2022	58
LES DIFFÉRENTES MISSIONS ET COMMISSIONS	60
LE MOT DE LA FIN.....	62

LE MOT DE BIENVENUE...

FRAMBOISINE est une association indépendante de loi 1901 à but non lucratif, créée en juin 2002, par un mouvement parental déterminé à proposer un service multi-accueil petite enfance sur le territoire des Vallées du Clain.

C'est le fruit du travail des bénévoles, soutenus par les partenaires financiers, qui a permis l'ouverture des différents services

- Multi-accueil d'Iteuil le 1^{er} mars 2003,
- Multi-accueil de Vivonne le 1^{er} juin 2004,
- Relais Petite Enfance le 1^{er} mars 2003,
- Lieu d'Accueil Enfants Parents le 1^{er} mars 2003.

Aujourd'hui encore, ces services actifs, s'adressent en priorité aux résidents de la CCVC.

Dans le souci de répondre aux familles en matière de petite enfance, FRAMBOISINE propose 5 services différents :

Les multi-accueils de Vivonne et d'Iteuil sont des structures où l'accueil des enfants (régulier ou ponctuel, à temps plein ou pour quelques heures) est assuré par des professionnels diplômés.

Le Relais Petite Enfance est un lieu d'information, de rencontres et d'échanges au service des parents, des assistantes maternelles et des professionnels de la petite enfance. Il apporte aux assistantes maternelles un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne. Les parents et les futurs parents peuvent y recevoir gratuitement des conseils et des informations sur l'ensemble des modes d'accueil.

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents participe à l'éveil et à la socialisation de l'enfant, apporte un appui aux parents dans l'exercice de leur rôle par un échange avec d'autres parents ou avec des professionnels qualifiés. Il a pour but de favoriser les échanges entre parents et enfants, de sensibiliser les adultes à l'éveil de l'enfant.

L'espace parents est un lieu dans lequel les adultes (sans les enfants) peuvent échanger sur leurs expériences de parents en présence de la psychologue. La psychologue de Framboisine est une personne ressource pour les professionnels et adhérents de Framboisine et joue de ce fait un rôle essentiel au sein de l'association. Elle peut être amenée à recevoir les parents ou assistantes maternelles, sur rendez-vous, pour échanger à propos de questionnements concernant la relation à l'enfant.

En plus des cinq services, nous pouvons compter sur *deux secrétaires* et une coordinatrice associative pour la partie administrative. Elles ont pour objectif de soutenir l'action des bénévoles. Elles assurent différentes tâches de secrétariat courant, mais aussi de préparation de dossiers, de demande de subventions, et pour la secrétaire comptable, des saisies financières, des rédactions de contrat, de préparation de chèques de règlements ... toujours en collaboration avec les bénévoles, en application des décisions du CA ou liées aux valeurs parentales. Elles sont des personnes ressources indispensables pour les bénévoles de l'association.

Les différents services sont financés majoritairement par la CAF, la MSA, la CCVC, et le Conseil Régional, à l'exception de l'espace parents, exclusivement pris en charge par la participation des adhérents.

LE MOUVEMENT PARENTAL

Les Adhérents, parents et assistantes maternelles, sont le socle de FRAMBOISINE. Sans eux, sans leur participation, FRAMBOISINE ne peut se revendiquer être une association parentale. **C'est notre force et notre plus-value.**

*La participation parentale donne sens au projet de FRAMBOISINE,
elle pourrait se décrire, mais avant tout elle se vit.*

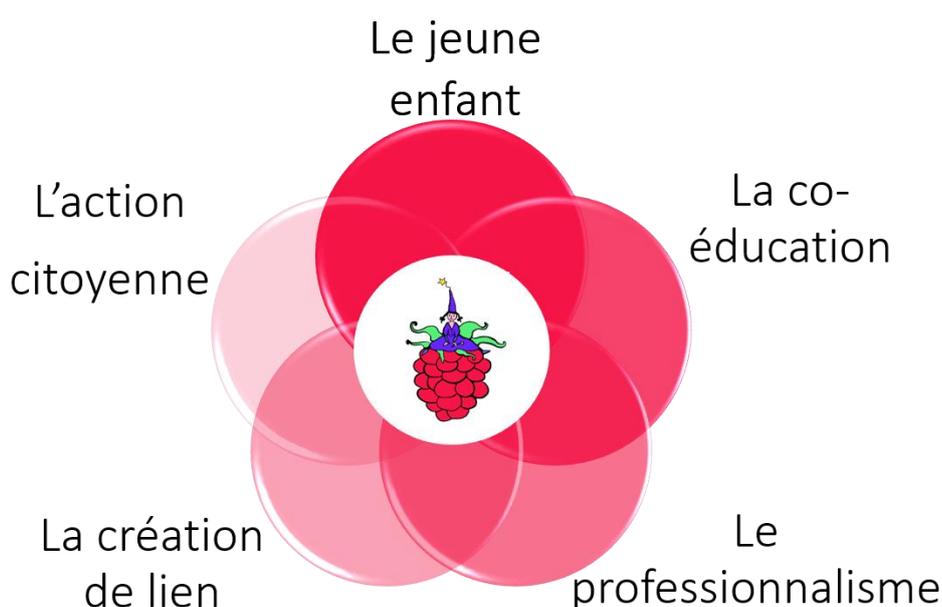
En effet, notre investissement pérennise FRAMBOISINE, et ce, en diverses occasions. La participation de chacun peut être envisagée de plusieurs manières :

- Par différentes activités (couture, courses, jardinage, bricolage, cuisine, musique...),
- Par des tâches quotidiennes (permanence, dépôt des bouteilles en verre, accompagnement au cours de sorties, lessives...),
- Par le respect des engagements pris à la signature du contrat d'accueil (le grand ménage, les commissions, la préparation des fêtes...),
- Par l'implication et la participation au Conseil d'Administration,
- Par la prise de responsabilités au sein du Bureau.

L'investissement de tous est donc possible !

Chacun à sa hauteur peut apporter du temps ou de son expérience à FRAMBOISINE. Cette participation est vitale pour assurer la gestion quotidienne, la mise en place des projets qui animent l'association. Elle nous permet également de défendre le projet petite enfance sur le territoire et auprès de nos partenaires.

Les modalités de participation des parents sont inscrites dans le projet d'établissement et transparaissent notamment dans le **projet éducatif** autour de 5 thèmes :

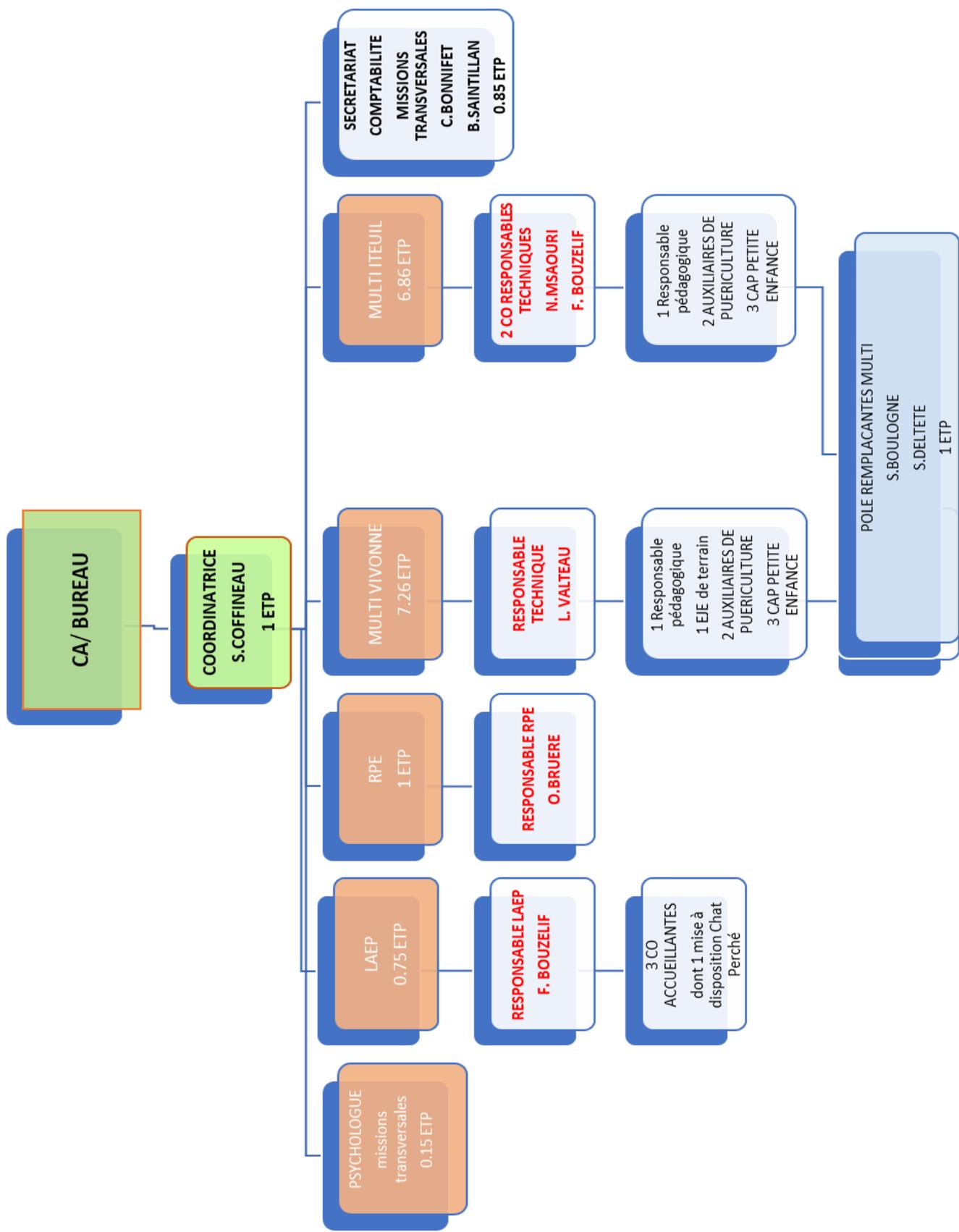


Ce projet éducatif est garant de plusieurs objectifs :

- Accueillir chaque enfant en tenant compte de ses besoins spécifiques (alimentation, repos...) et de son rythme pour permettre son épanouissement.
- Favoriser la démarche de coéducation : les parents sont les premiers éducateurs de l'enfant. La mission des professionnels, qui est de favoriser le respect et les échanges, se fait par l'apport de leurs compétences afin d'être en soutien des parents pour un meilleur accueil de l'enfant. Ils sont les garants de la qualité de l'accueil de l'enfant et les organisateurs de la vie quotidienne au sein des structures.
- Accompagner l'enfant dans le développement de son autonomie, mais aussi dans le développement de sa personnalité en lien avec l'exploration du monde qui l'entoure (éveil culturel et artistique, activité motrice...).
- Favoriser l'éveil et la socialisation des jeunes enfants.
- Accueillir chaque famille de façon personnalisée en respectant les diversités sociales et culturelles.

Enfin l'association se fonde sur une démarche de citoyenneté active et solidaire. En effet, des liens se tissent avec différents partenaires présents sur le territoire (ludothèque, bibliothèque, écoles maternelles, fermes pédagogiques, financeurs...).

En tant que structure à gestion parentale, Framboisine véhicule des **valeurs de solidarité** et en ce sens, elle s'est adaptée et continue à s'adapter aux besoins réels des familles par la prise en compte de la conciliation de la vie professionnelle, sociale, familiale et personnelle des parents et de la vie sociale locale. Elle a évolué vers l'ouverture à tous les enfants et leurs familles dans le **respect de leur diversité sociale et culturelle tout en impliquant les parents, les confortant dans leurs compétences.**



BILAN 2021

LES ÉVÉNEMENTS ET PROJETS QUI ONT ANIMÉ LE C.A. ET LE BUREAU :

Différentes réunions ont eu lieu :

- Des réunions d'équipe
- Des temps entre le Bureau et les équipes,
- Des réunions du Bureau de l'association
- Des réunions du Conseil d'Administration
- Des 2 Assemblées Générales annuelles de l'Association
- Des points mensuels avec la coordinatrice de l'association
- Des rencontres liées à la gestion de la crise sanitaire
- Des entretiens annuels avec les salariés (dont le déroulement a été repensé)
- Des réunions « nouvelles familles » en prévision de la rentrée de septembre
- Des réunions avec les partenaires et prestataires

Ces moments d'échanges favorisent la mutualisation des compétences et des expériences de chacun. Ceci permet une transversalité des fonctionnements au sein de l'association (mouvement de personnels sur les multi-accueils, fonctionnement commun, temps forts d'activités et /ou de formations partagées).

FORMATIONS :

La formation des professionnels fait partie intégrante des engagements de Framboisine, c'est pourquoi préserve son choix d'investir budgétairement sur la formation, en soutenant les professionnelles dans leur demande d'enrichissement de leurs pratiques,

Avec l'arrivée de notre coordinatrice Sabine Coffineau, c'est elle qui a désormais la mission de recenser les besoins et de piloter ce dossier.

DES TEMPS FORTS QUI ONT MARQUÉ FRAMBOISINE EN 2021 :

Les moments conviviaux ont très fortement été impactés par la crise sanitaire cette année.

En effet, compte tenu du contexte sanitaire tendu, l'association Framboisine a fait le choix de ne pas faire sa traditionnelle fête de l'hiver. Nous ne pouvions en effet prendre aucun risque quant à la santé de nos salariés et adhérents.

Il s'agit pourtant d'un des moments charnières de l'année qui permet aux adhérents et professionnels de partager un moment convivial et de créer des liens.

De plus, la réunion du personnel initialement prévue le 23/08 compte tenu d'un empêchement de notre prestataire n'a malheureusement pas pu être reconduite sur la fin d'année 2021 du fait de la crise sanitaire.

Fête de l'été :

Site de Vivonne :

Une fois n'est pas coutume mais cette année à Vivonne, la fête de l'été a vraiment eu lieu... en été

Un pique-nique de fin d'été s'est déroulé sur le multi-accueil de Vivonne le mercredi 7 juillet en extérieur avec le respect des gestes barrières et a permis de partager un moment agréable entre familles et salariés.

Balades en poney, ateliers cirque et animations lecture, maquillage et musicales étaient au rendez-vous et ont fait le bonheur de petits et grands.



Site d'Iteuil :

Le 02 juillet 2021, une soirée plancha s'est déroulée sur le site d'Iteuil où chacun apportait victuailles et a permis de partager un moment agréable entre familles et salariés.



Intervention de Perrine Pauvert :

Dans la continuité des travaux menés dans le cadre du DLA puis de l'accompagnement par ACHIL 37 qui a abouti au recrutement de Sabine Coffineau notre coordinatrice, nous avons fait le choix après concertation avec les salariés de faire appel aux services d'une facilitatrice.

Après plusieurs reports, liés à la crise sanitaire, 2 ateliers ont finalement été proposés aux adhérents et professionnels à la rentrée. Le but étant de travailler tous et de partir de l'existant pour construire ensemble

Le premier a eu lieu le jeudi 30 septembre sur le thème suivant : **Comment construire ensemble un nouveau fonctionnement pour mobiliser le parental ?**



Le second temps a eu lieu sur le multi-accueil de Vivonne le 18 novembre sur le thème suivant : **Définitions des actions à réaliser pour mobiliser le parental**

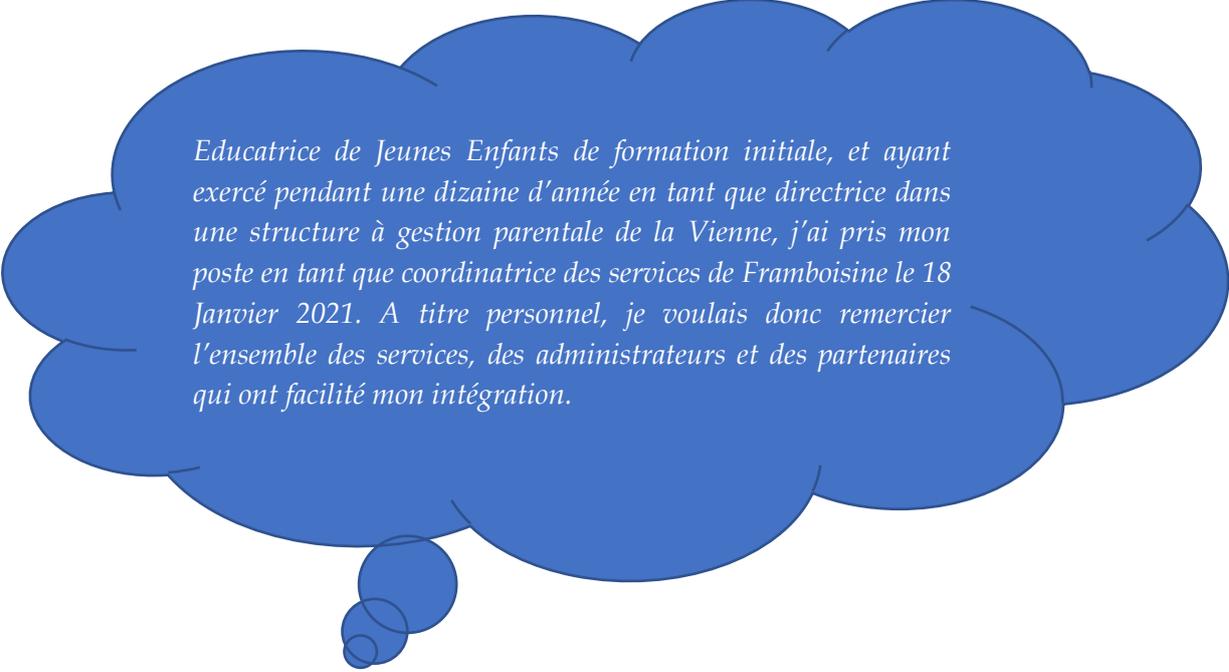


Merci à toutes celles et ceux, professionnels comme bénévoles, qui ont participé à l'organisation puis au déroulement de ces moments forts sur lesquels il faudra s'appuyer et capitaliser.

RAPPORT D'ACTIVITES 2021

COORDINATION

Mon arrivée dans l'Association :



Educatrice de Jeunes Enfants de formation initiale, et ayant exercé pendant une dizaine d'année en tant que directrice dans une structure à gestion parentale de la Vienne, j'ai pris mon poste en tant que coordinatrice des services de Framboisine le 18 Janvier 2021. A titre personnel, je voulais donc remercier l'ensemble des services, des administrateurs et des partenaires qui ont facilité mon intégration.

Mes missions sont transversales, j'interviens en effet sur l'ensemble des services et ce pour :

- La gestion des ressources humaines des services.
- L'appui technique auprès des responsables de service sur la gestion des plannings et des remplacements.
- La préparation et l'élaboration, ainsi que la mise en œuvre du budget (en collaboration avec les administrateurs).
- La représentation de l'association auprès de toutes les instances administratives, professionnelles et judiciaires.
- La coordination des services avec comme mission principale sans doute de re créer du lien entre les équipes.
- La coordination parents/ professionnels

Arrivée dans un contexte institutionnel tendu et une crise sanitaire qui s'installe, mes missions furent très rapidement vastes et les dossiers à ouvrir n'ont pas manqué !

Nous n'allons pas nous attarder sur cette situation sanitaire qui s'est installée durablement et qui a engendré de nombreux soucis en termes d'organisation que ce soit pour les professionnels que pour les familles. Remerciement à l'ensemble des professionnels et des familles qui ont su s'adapter à la mise à jour très régulière des protocoles. Merci également à nos deux médecins référents Monsieur Fizelier et Monsieur Besnier qui se sont rendus disponibles dès que nous en avons besoin.

COORDINATION DES ACTEURS :

Organisation de temps de coordination :

Des temps de coordination avec les administrateurs ont été de suite mis en place. Ainsi j'assiste à toutes les réunions de bureau et rencontre une fois par mois au moins un des deux Co Présidents. Ces temps qui sont maintenant institutionnalisés permettent de faire un point sur les dossiers en cours, d'aborder les questionnements du moment et aussi pour moi de faire remonter les éléments (administratifs ou juridiques) que j'ai pu intégrer lors de mes temps de veille.

Banalisation sur les agendas et plannings de plage pour les réunions avec les services :

Depuis le mois de Septembre, tous les jeudis après-midi sont consacrés à des temps d'échanges ou de réunions avec les responsables des différents services. Ainsi, nous avons pu réaliser :

- Une réunion par mois de services (celles-ci réunissant les responsables des 5 services). Elles permettent de faire remonter les questions des uns et des autres, d'effectuer des retours sur les réunions de bureau et les décisions qui ont pu y être prises, d'échanger sur les besoins des équipes et aussi d'avancer sur les projets en cours. Ce sont de vrais temps de cohésion.
- Organiser une réunion avec la PMI
- Faire des points plus individuels avec chaque responsable
 - A noter malgré la situation sanitaire et les protocoles qui nous ont souvent empêchés de nous rencontrer physiquement, ces réunions ont toujours été maintenues grâce à la visio.

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Pérennisation et embauche de deux personnes en CDI (Pôle remplacement) :

En 2021, l'association a pris la décision de pérenniser les 2 postes des professionnels qui occupaient depuis plusieurs années des fonctions de « remplacements » sur les deux multi.

Ainsi en Mai 2021 et en Septembre 2021, Sonia BOULOGNE et Julie REIGNER ont signé chacune un CDI de 17h30. Ces deux CDI ont comme objectif de pouvoir pallier à une partie des remplacements et ainsi sécuriser les équipes. Ces deux contrats représentent également un coût moindre pour l'association.

Au 31 Décembre Julie REIGNER s'est envolée vers de nouveaux projets professionnels. Elle a donc quitté ses fonctions à Framboisine.

Alternance au multi accueil d'Iteuil :

Les professionnels du multi accueil d'Iteuil ont décidé d'accompagner une alternante. Manon GUILLEMAIN est arrivée dans l'équipe le 23 Août 2021. Elle est en formation d'éducateur de jeunes enfants à l'ITS de Tours. Elle sera parmi nous jusqu'en Juin 2024 et c'est Anne Charlotte MARCHETTI sa tutrice principale.

Départ de Natacha Blanchard et changement de poste d'Ophélie Bruère :

Côté RPE (Relais Petite Enfance), Natacha Blanchard s'est elle aussi envolée vers de nouveaux horizons professionnels. Elle a quitté son poste fin Octobre 2021.

Elle a été remplacée par Ophélie Bruère (Co Responsable Technique du multi de Vivonne jusqu'alors). Celle-ci a pris ses fonctions en Novembre. Ophélie a choisi de prendre une période probatoire jusqu'en Juin de façon à conforter ou non son choix.

Réorganisation du multi de Vivonne et augmentation du temps dédié à la fonction de direction :

Face aux nombreux mouvements de personnel, il a été réfléchi une nouvelle organisation de travail au sein du Multi de Vivonne, ce qui de plus, répond à une demande de la PMI.

En effet, d'un point de vue légal, il ne peut pas y avoir deux responsables pour une même structure. Il s'agit d'une spécificité du département de la Vienne liée à l'historique de la création des crèches parentales dans le 86. Cependant, au fur et à mesure que les Co responsables quittent leur poste, la PMI n'est plus très favorable au renouvellement de cette Co responsabilité. Le fait qu'Ophélie Bruère quitte son poste de Co Responsable nous a donc, de fait, permis de réfléchir à une nouvelle organisation. Lise VALTEAU s'est vue attribuée le poste de responsable technique. Il a été proposé à Violaine JAMAULT d'augmenter son temps de responsable pédagogique, pour augmenter le temps d'encadrement sur la partie pédagogique, ce qu'elle a accepté. Enfin, un éducateur de jeunes enfants, Théo DE CLERCQ a été recruté pour remplacer Ophélie BRUERE sur le terrain. Par souci d'équité et parce que cela a été soulevé lors des entretiens annuels (manque de temps pour effectuer les missions administratives qui deviennent de plus en plus nombreuses), Lise et Nadia passeront à 20h d'administratif par semaine.

Travail autour des entretiens individuels :

Les modalités d'organisation de ces entretiens ont changé cette année. Jusqu'alors, ils étaient menés par les membres du CA, bénévoles. Ceux-ci ont pu faire remonter leur éloignement du terrain et leur malaise lors de ces temps. Suite à des temps d'échanges et de concertations administrateurs/professionnels, le déroulé a donc entièrement été revu. Nous nous sommes appuyés sur le fait qu'il était de la responsabilité de chaque responsable de service de recevoir en entretien les membres de leur équipe.

En tant que responsables(N+1), ils sont légitimes à revenir sur ce qui s'est passé sur l'année écoulée. Ces mêmes responsables seront accompagnés de la coordinatrice (N+2). Concernant les entretiens des secrétaires, ils seront réalisés par la coordinatrice (leur N+1) ainsi que d'un administrateur (même administrateur pour les deux secrétaires). Seuls les responsables de services seront reçus par un des Co Président (en 2021 Jérémy) en binôme avec la coordinatrice (leur N+1).

Cet entretien est l'occasion de faire le point sur l'année écoulée, de mettre en perspective les projets d'évolution de chacun et mettre en place des objectifs (un associatif, une d'équipe et deux individuels). Ces objectifs seront évalués l'année d'après lors des entretiens et permettront entre autres de déterminer la RIS.

Si les bénévoles ne participent plus aux entretiens pour la majorité d'entre eux, il ne s'agit pas d'un désinvestissement parental, mais bien l'occasion de se rencontrer autrement, sur un volet moins professionnel mais plus parental et associatif. Les professionnels ont été invités à solliciter les administrateurs sur des temps d'échange autres, dès que le besoin s'en fait sentir.

En 2021, les entretiens se sont étalés entre mi-Septembre et début Novembre.

Ré évaluation obligatoire de la pesée des EJE (éducatrice de jeunes enfants) :

Dans le cadre de la réforme des diplômes du travail social, la formation d'EJE a été revalorisée. Elle a été reconnue diplôme de niveau interministériel II (BAC+3) pour les professionnelles diplômées à partir de septembre 2021. Dans la classification ELISFA (convention à laquelle nous sommes rattachée), le premier critère est basé sur la « formation professionnelle ». Ce critère classe le diplôme de niveau interministériel II au niveau 6 soit à 177 points au lieu de 103 points jusqu'à présent (niveau le plus élevé du critère).

Le Code du travail pose un principe auquel il ne peut être fait d'exception à savoir « à travail égal, salaire égal ». Ainsi tous les postes occupés par les salariées titulaires de « l'ancien » diplôme d'EJE ont dû être revalorisés et pesés de la même façon que les postes occupés par les salariés bénéficiaires du nouveau diplôme.

La pesée des Auxiliaires de puériculture sera elle mise à jour en Septembre 2022. Sur le même principe, le diplôme sera reconnu comme un niveau 3 (baccalauréat) soit 76 points de pesée pour ce qui est du critère « formation professionnelle ».

Cette mise à niveau des pesées (même si on ne peut que s'en féliciter), et donc des salaires de toutes les EJE et bientôt des AP de l'association a eu comme conséquence de faire bouger la masse salariale de plus de 40 000 euros.

Mise en place de plages de télétravail, adaptation des outils et maintien des visios si besoin :

La période de crise sanitaire que nous venons de traverser nous a permis sur certains points d'avancer.

Ainsi, même si l'organisation du travail a été profondément bouleversée, force est de constater que la mise en place de la visio et du télétravail nous a permis de travailler autrement et parfois d'y voir des avantages (meilleure concentration, plus d'efficacité, lien maintenu...).

Ainsi :

- Les liens Visio sont la plupart du temps conservés lors des réunions institutionnelles. Ils permettent aux familles qui ne peuvent pas se déplacer d'assister aux échanges malgré tout. Ces mêmes liens sont souvent un gain de temps entre responsables de service et permettent de maintenir les réunions quand bien souvent elles auraient été annulées pour des raisons d'organisation.
- Des plages de télétravail ont été proposées aux salariés qui ont des missions télétravail ables. Ces plages permettent non seulement de résoudre certains problèmes d'occupation des locaux, mais aussi de réduire à notre échelle l'impact écologique en lien avec les déplacements en voiture et enfin offre un meilleur confort de travail lorsque la concentration est nécessaire dans la rédaction d'un dossier par exemple.

- De façon à permettre aux professionnels de télétravailler dans de bonnes conditions, l'association a fait évoluer certains de ses outils. Ainsi, nous sommes passés du logiciel de crèche AIGA NOE vers AIGA I NOE. AIGA étant le logiciel de gestion de la crèche, qui centralise toutes les données. Le passage à I NOE nous donne accès à la plateforme à distance et permet à chaque personne travaillant sur I NOE d'y avoir accès à partir de n'importe quel poste.

Les responsables techniques, la coordinatrice et les secrétaires ont été formées à ce nouveau logiciel les 9 et 10 Décembre dernier. Ce logiciel en ligne concerne également le RPE. Il doit nous permettre d'avoir une base de données mutualisées. Ophélie BRUERE a elle aussi été formée le 17 Décembre 2021 puis le 10 Mars 2022.

Christine Bonnifet, secrétaire comptable a été équipée d'un PC et d'un téléphone portable qui lui permettent de télé travailler dans de bonnes conditions.

Le PC LAEP a été renouvelé également.

L'ensemble de ces investissements ont pu bénéficier d'une subvention CAF à hauteur de 80% du prix d'achat limitant ainsi l'impact sur le budget de l'association.

Formation évolution du contexte législatif :

Les responsables techniques des multi et la coordinatrice ont toutes pu bénéficier d'une formation dispensée par Philippe Dupuy de l'ACEPP portant sur la grosse réforme dite NORMA dont nous reparlerons tout à l'heure. Celle-ci a eu lieu le 19 Octobre dernier.

PARTENARIAT

Mise en place d'un partenariat avec la crèche préventive et familiale « enfant présent » :

Nous avons été contactés fin Juin par Flavie GIRARD l'EJE de cette crèche.

De quoi s'agit-il ? Accueillir au domicile des assistantes maternelles des enfants jusqu'à l'âge de trois ans. Le projet s'articule autour de quatre axes : « *L'accueil et l'accompagnement (éveil et santé de l'enfant), le soutien à la parentalité (attachement parent/enfant), l'accompagnement des parents dans les différentes démarches (comment on prend soin des parents afin qu'ils prennent soin de leurs enfants), la lutte contre les violences familiales* » ,

Qui peut en bénéficier ? Toutes les familles mais particulièrement celles qui se trouvent en situation de fragilité. Des parents vulnérables qui ont besoin de soutien. Une population en demande d'insertion, précarisée mais aussi des familles monoparentales...

> Comment ça marche ? Les berceaux (c'est le nom officiel pour désigner le lieu de travail des assistantes maternelles autorisées à prendre en charge deux enfants) sont répartis sur l'ensemble du département de la Vienne. Pour les familles qui ne peuvent se déplacer, les assistantes maternelles viendront chercher leurs enfants pour les ramener à leur domicile. Des ateliers sont animés par des éducatrices qui réuniront les assistantes maternelles en un même lieu et en tenant compte de leur territoire pour des journées de formation mais également pour organiser des jeux avec les enfants.

L'association « enfant présent » recherchait un local fixe pour accueillir deux assistant maternels avec l'idée de pérenniser le jour et le lieu d'accueil et ainsi leur éviter d'avoir à réaliser de trop longues distances. Les locaux étant propriété de la CDVC, un temps d'échange a été organisé le mercredi 23 Juin dans les locaux de la communauté de communes avec moi-même, la cheffe de service de la crèche préventive et l'EJE et ce pour recueillir leurs besoins.

Suite à cet échange un petit groupe d'assistants maternels est accueilli une fois par mois environ dans les locaux du RPE le mercredi matin. Il s'agit d'un nouveau partenariat.

Sortie du comité directeur de l'ACEPP 86 :

L'association Framboisine est sortie du comité directeur de l'ACEPP 86 depuis le mois de Juillet dernier. Elle y était présente depuis plus de 2ans.

Pour information, vous pouvez consulter une petite vidéo autour des missions de l'ACEPP 86 via ce lien.

<http://www.acepp.asso.fr/acepp-86/?PagePrincipale>

L'ACEPP 86 est une ressource importante que ce soit pour les administrateurs que pour les professionnels. Yasmina sa coordinatrice est un soutien réel en cas de questionnement, elle coordonne toutes les informations importantes en lien avec les évolutions juridiques.

Continuité de travail avec la collectivité et la CAF :

Continuité de la collaboration du travail :

- Avec la communauté de communes des Vallées du Clain qui nous suit financièrement, reconnait et permet le maintien de la qualité d'accueil au sein des différents services.
- -avec la CAF qui nous accompagne régulièrement dans les évolutions du cadre réglementaires en lien avec la PSU et qui cette année nous a octroyé une subvention d'investissement à hauteur de 5238 euros.

RAPPORT D'ACTIVITES 2021

PSYCHOLOGUE



A NOTER : Marjorie Chalard ayant quitté son poste en début d'année 2022 pour aborder d'autres projets professionnels, ce bilan n'a pas été rédigé de sa main. Il s'agit donc d'un rapport reposant uniquement sur des observations, des échanges et des relevés d'heures.

Marjorie en poste dans l'association en tant que psychologue jusque fin Janvier 2022, exerçait des activités très transversales au sein des services.

Ses missions :

- Observer les enfants sur des temps du quotidien,
- Accompagner les équipes dans leurs questionnements,
- Recevoir les familles en entretien individuel
- Proposer des soirées d'informations et d'échanges répondant aux besoins des uns et des autres.

La présence d'une psychologue au sein de Framboisine est un réel plus dans l'accompagnement à la parentalité mais aussi dans les pratiques des professionnels.

Ci-dessous, bilan 2021 de sa présence.

[AU SEIN DU R.P.E \(Relais Petite Enfance\)](#)

Tout comme en 2020, la situation sanitaire n'a pas permis d'organiser de soirée à thème. Cet état de fait reste frustrant, et n'a pas permis à Marjorie de remplir pleinement ses missions comme elle l'aurait souhaité.

Concernant les accueils collectifs, dans la continuité de 2020, en lien avec les protocoles COVID, des groupes fixes ont été établis. Ceci a limité la possibilité pour certaines assistantes maternelles de la rencontrer, Marjorie ne pouvant être présente dans tous les groupes. La proposition d'échange par téléphone n'a débouché sur aucun appel.

Il a été évoqué la possibilité d'organiser des groupes d'échange par visio en début d'après-midi. Là aussi, sans suite.

Marjorie a pu néanmoins intervenir sur des temps d'observation à hauteur de 32 heures au sein du RPE.

AU SEIN DES MULTI-ACCUEILS

Marjorie a été présente sur les multi-accueil pour des temps d'observation en journée. Ces temps d'observation s'étaient environ sur 2h. Le jour et les horaires de présence variaient afin de voir un maximum d'enfants sur des temps institutionnels (repas, jeux libres, animation musique, arrivées, départs...). Son rôle était d'observer les enfants et d'évaluer leur développement psycho-affectif. Les échanges avec les professionnels présents lui permettaient d'étayer ses observations en les croisant avec les leurs. La difficulté pour elle fut de trouver un créneau d'échange avec les professionnels. Ceux-ci n'ayant pas toujours le temps pour.

En 2021, Marjorie a été présente sur des temps d'observation :

- 39 heures à Vivonne
- 29 heures à Iteuil

Marjorie a également participé à certaines réunions avec chacune des équipes. Ces temps permettent d'échanger au sujet des enfants dont le développement questionne et/ou dont les comportements posent difficultés aux professionnels. Ces temps sont riches, et bien investis par les professionnels.

En 2021 Marjorie a pu participer :

- 12,5h sur des temps de réunion à Vivonne
- 5.5 h sur des temps de réunion à Iteuil

DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES

Lors de cette année 2021, Marjorie a pris le temps de se présenter individuellement aux familles. Elle a rencontré bon nombre de parents dans les couloirs des structures, le soir, pour des présentations et quelques fois pour des échanges à propos de leurs enfants.

En 2021, 4 familles ont bénéficié d'entretiens individuels avec Marjorie.

EN CONCLUSION

Malgré une année 2021 marquée une nouvelle fois par un contexte sanitaire tendu, le temps de psychologue a pu se maintenir dans les services. Marjorie a cependant pu nous faire remonter son regret de ne pas avoir eu la possibilité de mettre en place de temps d'échange ou de soirée d'information en grand groupe. L'importance des protocoles sanitaires a sans doute aussi été un frein dans la démarche des familles à solliciter des entretiens.

ET EN 2022 ?

Le recrutement du professionnel qui remplacera Marjorie CHALARD vient d'être lancé. Il devrait avoir lieu fin Mai début Juin pour une prise de poste à la rentrée.

RAPPORT D'ACTIVITES 2021

RELAIS PETITE ENFANCE



UN NOUVEAU CADRE LEGAL :

Dans le cadre de la réforme des modes d'accueil (Loi ASAP de décembre 2020), l'ordonnance du 19 mai 2021 relative aux services aux familles a renforcé le rôle des RAM et a acté le remplacement des Relais assistants maternels par les Relais petite enfance. Ces derniers deviennent des services de référence de l'accueil du jeune enfant pour les parents et les professionnels.

Un nouveau référentiel national, élaboré par la CAF, précise désormais les missions des RPE en terme d'accompagnement des familles dans la recherche d'un mode d'accueil et l'emploi d'un professionnel de l'accueil individuel, ainsi qu'en terme d'accompagnement des professionnels de l'accueil individuel dans leur pratiques professionnelles et leur employabilité.

Ce nouveau référentiel précise les 3 missions renforcées encouragées et financées par la branche famille qui sont la mission de guichet unique, la proposition d'analyse des pratiques professionnelles pour les utilisateurs, ainsi que la promotion renforcée de l'accueil individuel et du métier d'assistant maternel.

LES MISSIONS DU R.P.E SELON L'ARTICLE D.214-9 DU CASF :

1° Participer à l'information des candidats potentiels au métier d'assistant maternel selon les orientations définies par le comité départemental des services aux familles dans les conditions prévues à l'article L. 214-6 ;

2° Offrir aux assistants maternels et, le cas échéant, aux professionnels de la garde d'enfants à domicile, un cadre pour échanger sur leurs pratiques professionnelles ainsi que les conseiller pour mettre en œuvre les principes applicables à l'accueil du jeune enfant prévus par la charte nationale mentionnée à

l'article L. 214-1-1, notamment en organisant des temps d'éveil et de socialisation pour les enfants qu'ils accueillent ;

3° Faciliter l'accès à la formation continue des assistants maternels et, le cas échéant, aux professionnels de la garde d'enfants à domicile, et les informer sur leurs possibilités d'évolution professionnelle, sans préjudice des missions spécifiques confiées au service départemental de protection maternelle et infantile prévues au chapitre II du titre Ier du livre Ier de la deuxième partie du code de la santé publique ;

4° Assister les assistants maternels dans les démarches à accomplir en application des articles L. 421-3 et L. 421-4 ;

5° Informer les parents, ou les représentants légaux, sur les modes d'accueil du jeune enfant définis à l'article L. 214-1, individuels et collectifs, présents sur leur territoire et les accompagner dans le choix de l'accueil le mieux adapté à leurs besoins en tenant compte des orientations définies, le cas échéant, par le comité départemental des services aux familles visé à l'article L. 214-5.

L'ORGANISATION DU RELAIS PETITE ENFANCE

Le RPE est donc un service de référence de l'accueil du jeune enfant pour les familles et les professionnels, avec des missions d'information et d'accompagnement.

A Framboisine, la responsable est à 35h et éducatrice de jeunes enfants.

La moitié de son temps consiste à proposer des **temps collectifs** sur les communes d'Iteuil et de Vivonne, à destination des assistants maternels adhérents et des enfants dont ils/elles ont la garde. Ces temps collectifs permettent aux professionnels de se rencontrer et d'échanger dans un lieu adapté aux besoins des enfants, et par conséquent de se professionnaliser. De plus, ils favorisent la socialisation des enfants d'âge préscolaire et l'ouverture vers le monde extérieur.



L'autre moitié du temps de travail se partage de la sorte :

- **Des permanences**, à destination des professionnels pour des questions relatives au métier, aux conditions d'exercice etc... mais aussi à destination des familles en recherche d'un mode de garde, ayant des questions en lien avec leur statut d'employeur etc...
- **Du temps administratif** pour la gestion du service dans sa globalité
- **Des réunions**, afin d'entretenir le réseau partenarial et d'avancer sur les projets.

A noter : en octobre 2021, Natacha Blanchard a quitté son poste. Le recrutement pour la remplacer a eu lieu en interne et c'est Ophélie BRUERE (co-responsable technique sur le multi-accueil de Vivonne depuis 2016) qui a pris ses nouvelles fonctions le 24 novembre 2021. Le RPE a donc été fermé du 25 octobre au 23 novembre 2021.

ACTIVITE DU RELAIS PETITE ENFANCE

Au regard de l'enquête réalisée par Natacha en juin 2021 et de la prise de contact d'Ophélie à son arrivée sur le RPE, voici les statistiques qui ressortent concernant l'observation des conditions locales d'accueil du jeune enfant.

Communes	Château Larcher	Iteuil	Marçay	Marigny Chemerau	Marnay	Vivonne	Total sur le territoire
Nbre d'ass mat	8	14	10	6	2	38	78
Nbre de places	30	52	25	20	8	142	277
Places disponibles	0	5	3	4	0	26	38
Nbre de naissance	11	27	15	5	5	34	97

▪ Les temps collectifs

95 temps collectifs ont été proposés par le RPE en 2021 :

- 46 à Vivonne, les mardis et vendredi dans les locaux de l'Anjouinière, de 9h30 à 11h30
- 49 à Itueil, dans les locaux du RPE, les lundis et jeudis de 9h30 à 11h30.

Lors de ces temps collectifs, 19 assistants maternels différents ont participé, ce qui représente 60 enfants. Le pourcentage des assistants maternels fréquentant le RPE est donc seulement de 25%, chiffre qui s'explique par la crise sanitaire qui a impacté ce secteur tout autant que les modes de garde collectifs.

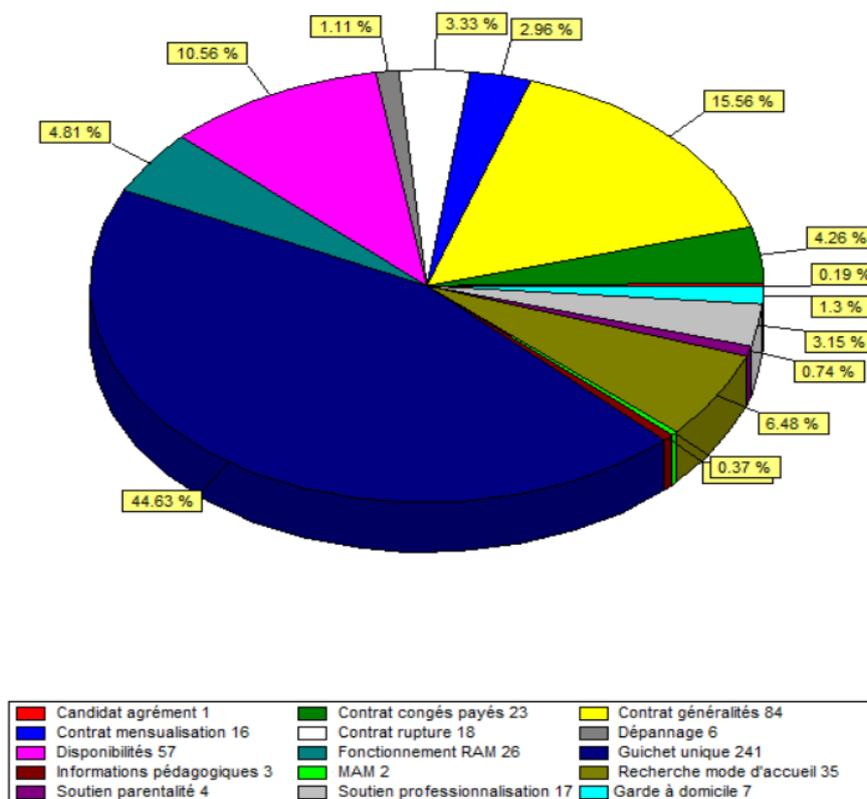
▪ Les permanences

Le covid a également impacté les permanences, qui se sont tenues pour la plupart en télétravail. 6 permanences ont eu lieu dans les locaux du RPE à Itueil, contre 4 à Vivonne, et 131 en télétravail. 123 familles ont pu bénéficier des services du RPE dont 34 en entretien physique individuel ou visioconférence. De plus, 35 assistants maternels ont bénéficié d'un entretien individuel téléphonique.

La plupart de ces contacts concernent :

- Le guichet unique (44.63%) et la recherche d'un mode de garde (6.48%)
- Des informations législatives en lien avec le droit du travail (contrats 15.56% ; congés payés 4.26% ; mensualisation 2.96% etc...)
- Des informations concernant les disponibilités des assistants maternels (10.56%)

Voir graphique ci-dessous :



Au carrefour de l'offre et des besoins des familles, le RPE représente donc un observatoire des conditions d'accueil des jeunes enfants sur le territoire, notamment grâce à sa mission ci-dessous :

MISSION SPECIFIQUE : LE GUICHET UNIQUE

Depuis septembre 2017, l'association a choisi de mettre en place le service primo accueil, le RAM (ancienne dénomination) devient donc RELAIS PETITE ENFANCE à cette date.

Le guichet unique est une mission renforcée mise en place par la CNAF, sur lequel le RPE est aujourd'hui positionné. Cette mission renforcée permet à Framboisine de toucher une subvention complémentaire, aidant au fonctionnement.

Il permet également d'être l'unique porte d'entrée à toutes les familles en recherche d'un mode de garde, avec un interlocuteur privilégié, que la demande s'oriente vers de la garde individuelle (chez un assistant maternel) ou collective (vers 1 des 2 multi-accueils de l'association).

Quelques chiffres pour la recherche d'un mode d'accueil en 2021 :

- 3 familles ont été reçues en entretien physique,
- 153 correspondances téléphoniques
- 120 correspondances par mail

Soit un total de 276 contacts.

En 2021 la commission principale d'attribution des places s'est tenue le 8 avril, permettant à 10 familles d'intégrer le multi accueil de Vivonne à la rentrée 2021-2022 et 8 sur le multi-accueil d'Iteuil. Une seconde commission a dû se rassembler le 10 juin afin de rééquilibrer les décalages entre les places disponibles et les demandes des familles ayant évoluées. Une 3ème a eu lieu le 16 septembre afin d'accorder des places en accueil occasionnel notamment.

Ophélie BRUERE a quant à elle, proposé une nouvelle commission primo accueil en décembre après son arrivée sur le RPE afin de mettre à jour la liste d'attente et de prendre la main sur cette mission avant 2022. Quelques places ont été accordées afin de pallier les places vacantes en cours d'année, en fonction de l'évolution des besoins des familles adhérentes.

LES PROJETS, FORMATIONS ET PARTENARIATS DU R.P.E.

Temps forts 2021 :

Un projet avec Elise Bernard sur le thème « le langage positif » : repérer ses émotions et les émotions de l'enfant » a eu lieu de janvier à juin 2021 sur les temps collectifs, auprès d'environ 10 assistantes maternelles.

Formations :

Natacha Blanchard a participé à des séances d'Analyse de la pratique professionnelle proposées par l'IRTS, aux côtés d'autres responsables de RPE.

Elle s'est aussi rendue à un congrès le 6 juillet à Nantes, à destination des professionnels de la petite enfance sur lequel les thèmes suivants ont été abordés : le sommeil, les émotions, les repas.

Le CNFPT a organisé une formation concernant « l'accueil de l'enfant chez l'assistant maternel face à la séparation parentale » d'une durée de 3 jours, à laquelle Natacha a pu participer, grâce au partenariat avec la CAF.

Inoé :

Suite à la fusion des logiciels de saisie respectifs à chaque service vers une base commune accessible via un serveur, Ophélie a participé à la formation pour la prise en main de ce logiciel, d'une 1 journée en décembre. Un approfondissement a eu lieu en mars 2022.

Deux soirées à thème ont été proposées aux assistantes maternelles de la Communauté de Communes des Vallées du Clain, en partenariat avec les autres RPE de la CCVC et l'IRCEM :

Le mardi 14 septembre : actualité du secteur, action sociale de l'IRCEM et prévention

& Le mardi 21 septembre de 20h à 21h30 : prévoyance et retraite

DES ANNEES 2021 ET 2022 MARQUEES PAR DES ECRITS PROFESSIONNELS...

L'année a été marquée par l'écriture de l'évaluation quadriennale qui représente un travail très conséquent de bilan des années précédentes, de recueil des données et de perspectives pour les années à venir. Natacha a pu terminer ce travail avant son départ de l'association.

Le projet de fonctionnement, qui représente le document de référence du RPE, définie quant à lui le cœur du travail pour plusieurs années, selon les projections ayant été établies dans le quadriennal. Il est à réécrire pour 2022, en réponse aux nouvelles problématiques du territoire, du nouveau référentiel, et par conséquent, autour des deux principaux publics que sont les familles et les professionnels de la garde à domicile.

PROJET DU RPE POUR 2022 :

Les temps collectifs : ils ont repris mi-janvier 2022, sous une forme un peu nouvelle.

- Adaptation des protocoles à l'évolution des conditions sanitaires → hausse de la fréquentation avec 6 nouveaux assistants maternels ont demandé leur adhésion entre janvier et mars 2022 pour fréquenter le relais petite enfance.
- L'organisation en groupe fixes est privilégiée, avec des roulements possibles de façon exceptionnelle afin de s'adapter aux contraintes des professionnelles mais aussi des absences inopinées d'enfants.
- Proposition d'un fil conducteur lors de la matinée, afin d'éveiller l'enfant au monde qui l'entoure mais aussi lui proposer un bain culturel. C'est aussi une façon de participer à la professionnalisation des assistants maternels en impulsant leur dynamique autour d'explorations sensorielles et par conséquent, leur créativité.



Les vacances scolaires : quelques nouveautés

- Proposition d'un temps « être ass mat, parlons-en » : temps de paroles entre adultes, de croisement d'expériences, d'infos législatives.
- Proposition d'un temps « je viens au relais avec nounou et mes parents » : destiné aux parents disponibles pour venir faire un temps collectif avec l'assistant maternel et son enfant afin de découvrir ce lieu pour lequel ils doivent donner leur accord sans en connaître les locaux ni l'animatrice

Chaque mois, Ophélie propose un planning coloré à destination des assistants maternels avec les propositions faites en temps collectifs, les sorties etc... Ce planning est également mis à jour sur le site internet de l'association.

Les sorties et interventions partenariales :

Des sorties sont proposées au cours de l'année, y compris pendant les vacances scolaires :

- Pré Minion et Blossac pendant les vacances de février

- Chèvrerie de Marçay en mars



- Défi Planet en avril
- Aire de jeux de Celle L'Evescault
- Bois de St Pierre etc...
- Reprise du partenariat avec la médiathèque de Vivonne avec des animations pendant les temps collectifs dès mai 2022.
- Une conférence à destination des parents et professionnels 10 janvier 2022, autour de la nouvelle convention collective a été proposé.

Participation à la semaine Nationale de la petite enfance : exploration du thème « retrouvailles » sur les temps collectifs : boîtes à trésors, recherche et manipulation d'éléments de la nature et Sortie au Bois de Givray à Ligugé le mercredi 23/03.



Encore en réflexion :

- Organisation d'un temps fort de fin d'année pour les enfants partant à l'école : L'idée serait d'aller découvrir et approcher les poneys dans un centre équestre et d'y passer la demi-journée.
- Réorganisation du circuit du guichet unique avec évolution dans l'organisation du suivi + réflexion en cours sur un système de pondération pour le traitement des données en commission d'attribution des places.

Les intervenants envisagés :

Plusieurs pistes pour 2022 pour Framboisine :

- Projet musique et éveil musical avec l'école de Musique Intervalles de Vivonne/Iteuil - Le projet se construit
- Projet communication gestuelle avec Elodie Bonneau - plutôt sur fin 2022 / début 2023 pour anticiper le projet sur le budget prévisionnel.
- Suite et fin du projet avec Elise Bernard : l'idée serait de proposer un temps d'échange en soirée pour revenir avec les assistants maternels sur le projet mis en place en 2021.

Les temps fort dans la CCVC :

De l'Analyse des Pratiques professionnelles est proposée aux assistants maternels du territoire, cette année, projet financé par les relais autres relais de la CCVC, en contrepartie d'une prise en charge par Framboisine au cours des années précédentes. 3 assistants maternels de Framboisine sont inscrits pour ces séances avec Françoise SEEMAN et Ariane GOUESSET.

Film « même qu'on nait imbattable », initialement prévu à la diffusion le 10/01 pour les parents et professionnels de la petite enfance de la CCVC. Le contexte sanitaire nous a contraints à repousser en septembre 2022.



Les formations en 2022 pour Ophélie :

- Fin de la formation Inoé en mars
- Formation de 9 jours proposée par le CNFPT « prise de poste en RPE » de mars à juin, en partenariat avec la CAF.
- Formation « accompagnement à la parentalité » proposées par l'IRTS envisagée en mai.

NB : De plus, Ophélie bénéficie d'un accompagnement Analyse des pratiques professionnelles, qu'elle avait commencé lorsqu'elle occupait son poste sur le multi-accueil et qui s'est pérennisé pour se terminer en été 2022. Cet accompagnement avec Ephraïm DOYA, consultant en sciences humaines, lui a permis de faire la transition de poste en ayant un espace de paroles, et de questionner ses futures actions au sein du RPE. En avril, il est prévu de diffuser un questionnaire aux assistants maternels du territoire, afin de recueillir des données et de faire évoluer les propositions en fonction des besoins de ce public.

Et pour finir :

- Création d'un padlet du RPE, comportant plusieurs rubriques : Informations RPE, les temps collectifs, zoom sur..., législation, sorties et projets...

<https://padlet.com/ramframboisine/axzgg3rp7g53qk6w>

RAPPORT D'ACTIVITES 2021

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS



PREAMBULE :

Pour rappel, le LAEP en temps ordinaire fonctionne en matinée (hors vacances scolaires) et en itinérance sur plusieurs communes du territoire :

- Le mardi à Iteuil (espace LAEP du multi-accueil) et Marigny-Chémereau (salle des fêtes),
- Le mercredi à La Villedieu du Clain (locaux du multi-accueil Chat-Perché mutualisé avec l'association l'Arentelle ALSH)
- Le jeudi à Vivonne (espace des « petits » de l'ALSH de l'Anjouinière).

Des choix en matière d'accueil ont été fait pour le bien-être des enfants et des parents accueillis ainsi que dans le respect de la charte du soutien à la parentalité.

De plus, la crise sanitaire nous imposant des contraintes supplémentaires nous avons dû modifier voire suspendre certains de nos accueils notamment au sein de la commune de Marigny-Chémereau.

La durée des séances a été diminuée d'une demi-heure pour nous permettre de désinfecter les jeux, le matériel divers, les structures motrices... à chacun de nos passages. Cette décision a été entérinée par le Conseil d'Administration en 2020.

Ainsi les accueils ont lieu de 9h30 à 11h30 sauf à La Villedieu du Clain où ils sont proposés de 9h15 à 11h15 pour permettre aux familles de ne pas avoir de temps d'attente dans l'éventualité où ils ont des enfants scolarisés.

L'ETHIQUE DU LAEP DE FRAMBOISINE :

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents est un espace de socialisation qui accueille de manière libre et sans inscription des jeunes enfants jusqu'à leurs quatre ans accompagné(s) d'un parent ou d'un adulte référent. Ces temps d'accueil sont gratuits et anonymes.

Le LAEP est adapté à l'accueil de jeunes enfants et constitue un espace de jeux libres pour les enfants ainsi qu'un lieu d'écoute et de paroles pour les parents. Le LAEP a pour objectif de participer à l'éveil et à la socialisation de l'enfant, ainsi que d'apporter un appui aux adultes dans l'exercice de leur rôle parental par des échanges avec d'autres parents et avec les accueillantes. L'accueil se fait par des professionnelles formées à l'écoute et garantes des règles de vie spécifiques à ce lieu. La confidentialité de l'identité des personnes et de ce qui est échangé dans ce temps et cet espace ainsi que le respect de chacun(e) incombent également aux co-accueillantes.

Le LAEP fait partie des dispositifs d'accompagnement à la parentalité soutenus et financés par la branche Famille. Il répond aux critères définis dans la Circulaire 2005-011 de mai 2015 portant sur le Lieux d'Accueil Enfants Parents.

Dans le souci de respecter les préconisations de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales concernant les Lieux d'Accueil Enfants Parents labellisés comme le nôtre nous devons de respecter des obligations telles que :

- La réalisation des temps d'accueil par deux professionnelles.
- La participation des professionnelles à des temps de l'Analyse de la Pratique organisés par la CAF de la Vienne.
- Les professionnelles du LAEP se doivent également d'être formées spécifiquement à l'écoute.

L'EQUIPE DU LAEP :

Au mois de mars 2021 Carole NATUREL (co-accueillante le jeudi matin) a fait le choix de quitter l'association Framboisine pour vivre de nouvelles aventures. Marie PERNES assure désormais le co-accueil de façon pérenne au LAEP et à partir du mois de septembre 2021, elle est co-accueillante le mardi matin à Iteuil.

Depuis le mois de juillet 2021 suite à l'arrêt de travail de Frédérique BOUZELIF nous avons du repenser le fonctionnement du LAEP et recruter une « nouvelle » co-accueillante.

L'équipe est composée ainsi de quatre professionnelles réparties en trois binômes :

- -Marie PERNES en co-accueil le mardi matin
- -Christelle ALBERT en co-accueil le mercredi matin
- -Anne-Charlotte MARCHETTI en co-accueil le jeudi matin (le temps de l'arrêt de travail de Frédérique BOUZELIF)
- -Anne-Claire CHAUVIN en co-accueil le mardi matin (et depuis le mois de septembre 2021 en remplacement de Frédérique BOUZELIF en co-accueil tous les matins et en responsabilité pour le LAEP).
- -Frédérique BOUZELIF en co-accueil pour toutes les séances proposées et en responsabilité pour le LAEP (en arrêt de travail depuis le mois de septembre 2021)

L'ensemble de l'équipe du LAEP est formé spécifiquement à l'écoute depuis le mois de septembre 2021 (hormis Frédérique BOUZELIF alors en arrêt de travail). Cette formation dispensée par la CAF a été une ressource et un nouvel essor pour les professionnelles. En effet cette formation permet de se remettre en question, de pouvoir réfléchir à sa pratique ainsi que de repenser la qualité des accueils.

LA FREQUENTATION DU LAEP :

Il faut rappeler que la crise sanitaire et les dispositions inhérentes à ce contexte particuliers sont venus bouleverser le cadre du LAEP.

En effet, en temps ordinaire, ce lieu doit pouvoir garantir l'anonymat des personnes fréquentant le LAEP, il doit offrir une certaine spontanéité, il n'y a pas d'inscriptions à réaliser pour venir au LAEP...les familles viennent et partent quand cela est bon pour elles...

Ces temps d'accueil se veulent également conviviaux notamment en proposant aux parents une boisson chaude et aux enfants un temps de collation.

Néanmoins le protocole sanitaire lié à la COVID 19 nous demande de recueillir un moyen de contacter les familles fréquentant le LAEP afin de les prévenir en cas de personnes révélées positives au COVID. Nous avons mis au point un système (enveloppes cachetées et détruites au bout de 15 jours) pour avoir ces informations mais préserver l'anonymat s'il n'y a pas besoin de les contacter. Ce système est un peu contraignant pour les familles mais bien accepté.

De même nous sommes contraints de respecter une jauge, c'est à dire d'accueillir un nombre limité de personnes dans les locaux pendant la séance pour préserver les distances nécessaires. Nous avons dû, au plus fort de la crise, limiter les accueils à quatre familles différentes dans les locaux d'Iteuil et à six familles différentes dans les locaux de La Villedieu du Clain et de l'Anjouinière à Vivonne.

Nous avons dû interrompre également le temps de collation et la proposition de boissons chaudes... que nous avons pu reprendre lors de l'allègement du protocole.

Par ailleurs, suite à l'arrêt de Madame BOUZELIF, le temps de procéder au recrutement des remplaçantes et d'organiser la reprise nous n'avons pu, au mois de septembre, proposer un début des accueils que deux semaines après la date de reprise initialement prévue.

Ces différents éléments nous permettent de pondérer la baisse de fréquentation du service LAEP cette année.

Ainsi, en 2021, nous avons réalisé 95 séances de deux heures chacune. Nous avons accueilli un total de 49 familles (54 parents différents) et un nombre de 57 enfants différents. La répartition des familles fréquentant les différents sites a été relativement homogène : 17 familles différentes ont fréquenté les sites de Vivonne, 17 autres familles à La Villedieu du Clain et 15 familles pour le site d'Iteuil.

Une moyenne de 2,83 enfants par accueil a fréquenté sur l'espace d'Iteuil et un accueil au maximum de cinq enfants.

Une moyenne de 3,63 enfants par séance a été accueillie dans les locaux de La Villedieu du Clain avec un accueil au maximum de six enfants.

Une moyenne de 3,79 enfants par accueil a été présente sur le site de l'Anjouinière à Vivonne avec un maximum de six enfants.

La moyenne de fréquentation un peu moins importante à ITEUIL est due notamment à l'espace qui est plus exigü que dans les autres locaux.

En septembre, nous avons constaté une nette baisse de la fréquentation de tous les sites confondus. Comme envisagé plus en amont, plusieurs facteurs peuvent expliquer cette diminution : le contexte sanitaire et son caractère anxiogène, les dispositions liées au protocole sanitaire relativement contraignantes, la jauge imposée par le protocole d'accueil, le départ d'un nombre important d'enfants à l'école à la rentrée des classes, le début différé des séances...

Néanmoins, on note une fréquentation assidue de certaines familles qui viennent sur l'ensemble des sites. Sur la commune de La Villedieu, une majorité des parents utilisateurs du LAEP viennent à pied et de fait n'ont pas les moyens de fréquenter les autres lieux.

Parmi les familles accueillies, certaines d'entre elles sont à la fois utilisatrices d'un des multi-accueils de l'association Framboisine (ou en attente de pouvoir l'être) ou celui de l'association Chat Perché.

La majorité des parents fréquentant le LAEP viennent sur leur temps de congé maternité ou parental. Mais nous accueillons également des parents qui travaillent et qui ont aménagé leur emploi du temps pour bénéficier du LAEP.

Nous pouvons noter également la présence de futures mamans (trois cette année) qui profitent des accueils pour venir échanger sur la grossesse et l'arrivée de leur enfant.

Cette année, cinq pères ont fréquenté le LAEP venant seul ou en couple avec leur enfant. Ceux-ci sont venus de façon assez régulière.

La demande, dès lors qu'elle est formulée par les parents, semble plus axée sur un accompagnement global de l'évolution de leur enfant et du soutien à la parentalité. Ceci peut expliquer la complémentarité pour certains d'entre eux de l'utilisation simultanée d'un des multi-accueil et du LAEP.

Nous avons pu au mois de juillet 2021 réaliser un pique-nique comme les années précédentes. Six familles et sept enfants ont participé à ce temps de convivialité.

LES OUTILS DE COMMUNICATION ET LE PARTENARIAT :



Les outils de communication :

Suite au constat de la baisse de fréquentation à la rentrée de septembre, nous avons réalisé une « campagne » de communication dès le mois d'octobre 2021 afin d'informer les familles de notre existence

ainsi que pour réactiver les partenariats locaux (professionnels de la PMI, cabinets médicaux d'Iteuil et Vivonne, sages femmes, pédiatres de la communauté de communes mais également de Poitiers...). Pour se faire nous utilisons les plaquettes et les flyers du LAEP à notre disposition.

Nous avons également proposé aux responsables des différents multi-accueils, RPE (Relais Petite Enfance) et ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) du territoire de diffuser largement un mail à destination des familles expliquant succinctement nos missions et le fonctionnement du LAEP.

Nous avons également sollicité la presse locale au mois de novembre 2021 pour la diffusion d'un article présentant le LAEP. Cet article de presse paru au mois de février 2022 a eu un effet très favorable sur la reprise de la fréquentation du LAEP.

De même un article sur le LAEP est paru au mois de décembre 2021 dans le bulletin de la Communauté de Communes.

La page LAEP du site internet de l'association est mise à jour, au minimum, chaque vacances scolaires, ainsi que ponctuellement afin de diffuser certaines informations aux familles utilisatrices. Les familles fréquentant le LAEP prennent les informations de manière plus systématique par ce biais informatique.

Face à une nouvelle génération de parents « connectés » nous réfléchissons pour le futur à d'autres moyens de promouvoir le LAEP Framboisine afin qu'un maximum de familles puisse obtenir l'information de nos actions. L'équipe est en cours de réflexion sur l'utilisation des réseaux sociaux (éventuellement la page face book de la communauté de communes), de participer aux journées des associations en début d'année scolaire...



Le partenariat :

Le partenariat avec l'association Chat Perché se poursuit notamment par la mise à disposition de Christelle ALBERT pour le co-accueil du mercredi matin à La Villedieu du Clain. Ce partenariat nous permet d'enrichir nos pratiques et d'offrir aux familles une palette élargie de locaux et de binômes de professionnelles.

Le partenariat avec la PMI nous permet d'accueillir un plus grand nombre de familles, notamment quand celles-ci ne connaissent pas encore les offres de services liées à la Petite Enfance sur le territoire (premier enfant, déménagement...). Nous avons pu rencontrer une partie de l'équipe de la PMI du secteur de Fontaine Le Comte au mois de septembre notamment Madame DE LESTAPIS (médecin) et Madame GRIGNOUX (Puéricultrice). Nous avons également rencontré dans le cadre des accueils à La Villedieu du Clain Madame HERISSE (Puéricultrice).

LES PERSPECTIVES 2022 ET LES ANNEES FUTURES :



Dans un premier temps, nous espérons que la situation sanitaire s'améliore et ainsi pouvoir proposer à nouveau des accueils dans la philosophie de ce que doit être un Lieu d'Accueil Enfants Parents.

Déjà en ce début d'année 2022, nous observons avec plaisir une recrudescence (très forte) de la fréquentation du LAEP.

Plusieurs projets sont en cours pour le LAEP pour les années à venir et sont déjà amorcés.

La formation à l'écoute dispensée par la CAF au mois de septembre pour les professionnels travaillant au sein d'un LAEP, nous a conforté dans notre souhait de poursuivre notre réflexion sur la qualité de notre accueil et sur notre professionnalisme dans ce temps et cet espace spécifiques du LAEP. L'Observation et l'Aménagement des espaces, sont des thématiques primordiales dans nos pratiques au LAEP. Des formations abordant ces notions sont prévues sur le programme 2022-2023 de la CAF de la Vienne.

Nous avons proposé un temps d'échange au mois d'avril 2022 avec Madame NORESKAL, maire de Marigny-Chémereau afin de réfléchir sur l'éventualité d'une reprise de nos accueils dans cette commune... à suivre...

Le temps d'accueil proposé à La Villedieu du Clain depuis le mois de septembre 2019 a fait l'objet d'une convention entre les associations Framboisine et Chat Perché. Cette convention arrivant à échéance au mois de juillet 2022 nous avons suggéré de réaliser un bilan au mois de mars 2022 avec les différents acteurs de ce projet.

Suite au bilan très positif une reconduction de la convention entre Chat Perché et Framboisine sera proposée pour l'emploi de Christelle ALBERT.

Lors des différents temps d'accueils nous avons pu recueillir les besoins émergents des familles utilisatrices tels que : des temps d'accueil pour les enfants au-delà de 4 ans, des temps d'accueil pendant les vacances scolaires, des accueils sur des plages horaires différentes (après-midis et soirées...) Des demandes sont aussi formulées autour d'ateliers parents-enfants.

Des pistes de réflexion sont en cours sur ces nouveaux besoins.

Dans un dernier point nous souhaitons également attirer l'attention sur la charge administrative qui devient de plus en plus importante pour l'activité LAEP (comptes à rendre à la CAF et CNAF et autres financeurs, réunions de réseaux et partenariats, communication...) et nous souhaiterions que cette charge administrative dans la mesure du possible puisse être valorisée et financée.

RAPPORT D'ACTIVITES 2021

MULTI-ACCUEIL DE VIVONNE



LES MOUVEMENTS DE PERSONNEL EN 2021 :

Coralie ROY (animatrice petite enfance) et Ophélie BRUERE (co-responsable technique) ont poursuivi leur congé parental à temps partiel, remplacées par Julie REIGNER, titulaire du CAP petite enfance. Par ailleurs, en mai, le contrat de Julie a évolué vers un CDI à temps partiel.

Le dernier trimestre 2021 a été une période de changement dans l'équipe : Vanessa AUMOND (auxiliaire-puériculture) a quitté son poste au 1^{er} octobre et Julie REIGNER au 31 décembre. Toutes deux sont parties vers de nouvelles aventures professionnelles. Enfin, le changement de poste d'Ophélie BRUERE vers le RPE a donné lieu à une réorganisation interne.

Pendant la période de recrutement, c'est Linda MOREAU (auxiliaire-puériculture) et Sarah DELTETE qui ont occupé les postes vacants. Nous les remercions vivement pour leur disponibilité.

Début 2022, de nouveaux professionnels ont intégré l'équipe, apportant une nouvelle dynamique !

LES FORMATIONS :

En 2021, plusieurs professionnels ont suivi des formations :

- Ophélie BRUERE et Lise VALTEAU ont renouvelé 4 temps d'analyse des pratiques professionnelles avec Isabelle BOISSET, psychologue à Poitiers.
- En juin, Lise VALTEAU a suivi une formation de 2 jours sur le RGPD appliqué aux établissements d'accueil du jeune enfant, proposée par l'association ACHILL ACEPP à Tours.
- Christelle LAFRECHOUX (animatrice petite enfance) s'est formée à la pédagogie Montessori pendant 3 jours, avec l'ITS de Tours.

- Toute l'équipe a renouvelé son PSC1 (Prévention et Secours Civique niveau 1) avec la Croix Rouge.
- A la rentrée de septembre, un nouvel accompagnement a débuté avec Ephraïm DOYA, psychanalyste et accompagnant en analyse des pratiques. Il travaille à la fois avec l'équipe et avec les responsables autour des pratiques professionnelles et de la cohésion.
- Enfin, Ophélie, Sabine, Nadia et Lise ont participé à la journée organisée par l'ACEPP 86 sur les évolutions réglementaires des EAJE.

ACCUEIL DES STAGIAIRES :

Chaque année nous participons à la formation de stagiaires. Nous accueillons de préférence qu'un seul stagiaire à la fois afin de proposer un accompagnement de qualité et de limiter la présence d'un nombre trop important de nouvelles personnes auprès des enfants.

En 2021, nous avons accueilli une stagiaire en cursus C.A.P AEPE (Accompagnement Éducatif Petite Enfance) pour un stage de plusieurs semaines non consécutives ainsi qu'une lycéenne en Bac Pro SAPAT (Service Aux Personnes et Aux Territoires).

Jusqu'à juin 2021, c'est une étudiante de l'IRTS de Poitiers en 2ème année de formation Educatrice de jeunes enfants qui est venue pour une durée de 6 mois. Et à l'automne, une autre élève EJE de l'IRTS de l'île de la Réunion a réalisé un stage de 5 semaines.

Enfin, 2 collégiennes sont venues effectuer leur stage « découverte » de 3^{ème} pendant quelques jours, conventionnées chacune par leur collège respectif : Vivonne et Buxerolles.

- **Les demandes de stage sont nombreuses et nous ne pouvons pas toutes les satisfaire. Le tutorat nécessite de la disponibilité et de l'investissement, c'est pourquoi nous nous autorisons à limiter le nombre de nos accompagnements.**

FREQUENTATION EN 2021 :

En 2021, 50 familles ont fréquenté le multi accueil de Vivonne.

Ce qui représente 55 enfants, répartis de cette façon :

- ❖ Accueils réguliers : 43
- ❖ Accueils occasionnels : 4
- ❖ Parmi ces accueils, 7 enfants ont utilisé les 2 types d'accueil au cours de l'année,
- ❖ Accueils d'urgence : 1
- ❖ 22 enfants étaient sur la liste d'attente au 31 décembre 2021 pour une place à Vivonne.

REPARTITION DES ENFANTS PAR COMMUNE :

CC des Vallées du Clain		Hors Communauté de Communes	
Château-Larcher	6	Anché	2
Iteuil	2	Voulon	1
Marigny-Chemereau	3	Valence-en poitou	2
Marçay	5	Cloué	2
Marnay	0	Coulombiers	1
Vivonne	27	Ligugé	1
Aslonnes	2	Neuville de P.	1
Total	45	Total	10
NOMBRE TOTAL D'ENFANTS ACCUEILLIS : 55			

FREQUENTATION 2021 :

2021	Nb jours d'ouverture	Nb jours × ampl. Horaire × agrément = capacité théorique en heures	Nb heures réalisées	Taux d'occupation	Nb heures facturées	soit	Taux de facturation
Janvier	20	4 100	2 925.50	71.35%	3 069.92	74.88%	104.94%
Février	20	4 100	2 396.75	58.46	2 502.25	61.03%	104.40%
Mars	23	4 715	3 623.50	76.85%	3 746.42	79.46%	103.39%
Avril	7	1 435	1 122.75	78.24%	1 124	78.33%	100.11%
Mai	18	3 690	2 671.25	72.39%	2 932.25	79.46%	109.77%
Juin	22	4 510	3 319.75	73.61%	3 404.75	75.49%	102.56%
Juillet	21	4 305	2080	48.32%	2 287.50	53.14%	109.98%
Août	5	1 025	500.25	48.80%	551.5	53.80%	110.24%
Septembre	22	4 510	2 753	61.04%	2 819	62.51%	102.40%
Octobre	21	4 305	2 590.25	60.17%	2 697	62.65%	104.12%
Novembre	20	4 000	2439.75	60.99%	2 676.67	66.92%	109.71%
Décembre	18	3 690	2 097.75	56.85%	2 378.75	64.46%	113.40%
Total	217	44 385	28 520.50	64.26%	30 190.01	68.02%	106.25%

LA PARTICIPATION DES PARENTS :



L'implication des parents dans la vie de la structure permet à chacun d'entre eux de prendre leur place dans ce lieu partagé qu'est la crèche et de donner du sens à la coéducation, valeur défendue par l'association dans l'accueil des enfants. L'adaptation et les temps d'échange réguliers favorisent la construction progressive d'une relation de confiance entre les parents et l'équipe professionnelle. Le lieu devient donc familier pour l'enfant puisqu'investi par ses parents. Rassuré, l'enfant peut s'ouvrir à la découverte et à l'exploration des espaces, entouré d'adultes attentifs.

Les parents participent quotidiennement à la vie de la structure et intrinsèquement à celle de l'association, chacun à leur niveau :

- En participant aux tâches pratiques (pliage du linge, courses, développement photos, bricolage, grand ménage, jardinage, couture...),
- À l'animation (accompagnement de sorties, aide ponctuelle sur les temps forts...),
- En venant prêter main forte à l'équipe sur des temps spécifiques auprès des enfants (permanence en cas de professionnel absent par exemple, ou en cas de sortie d'un groupe avec deux professionnelles),
- En prenant part aux décisions liées à la vie associative (en devenant membre du conseil d'administration, du bureau ou à l'une des 4 commissions ouvertes à tous).

Cette collaboration parents-professionnelles est essentielle et indissociable du bon fonctionnement associatif. Chaque petite pierre nous permet de construire ensemble un lieu agréable pour les enfants. L'équipe est toujours ouverte aux idées, aux envies et essaie de permettre à chaque parent d'y trouver sa place.

Passer du temps ensemble, partager, échanger, c'est ce qui nous motive, et c'est aussi ce qui nous donne envie de créer des moments conviviaux, malgré les freins liés au contexte sanitaire.

Ainsi, nous avons autant que possible, ouvert les ateliers artistiques, musicaux aux parents disponibles.



Enfin, entre 2 confinements et autres restrictions de déplacement et restauration, notre traditionnelle fête de l'été a pu être organisée en juillet, un chouette moment de détente et de rencontre en famille et avec l'équipe. Autour de petits stands de cirque, maquillage et musique, nous avons tous apprécié cette parenthèse bienvenue...

En 2021, 3 projets en particulier ont été animés par des parents :

Portraits de
chaque
enfant,
réalisés par
une maman
photographe

Temps de
chansons
avec un
papa
guitariste



Fabrication
d'une boîte
à livres
située à
l'entrée de
la crèche



Nous remercions tous les parents pour leur aide précieuse qui contribue ainsi à la dynamique parentale de Framboisine. Nous remercions tout particulièrement ceux qui, parmi eux, s'investissent bénévolement et sans compter pour assurer la pérennité de l'association. Grâce à l'implication de chacun et de par leur rôle décisionnaire, ils impulsent des projets, faisant de Framboisine une association reconnue à sa juste valeur et appréciée sur le territoire.

LES ACHATS EFFECTUES AVEC L'AIDE DE LA CCVC :

Chaque année, la CCVC prend en charge certains achats. En 2021, un volet électrique a été posé sur la grande baie vitrée de l'espace bébés, venant ainsi apporter de l'obscurité et un peu de fraîcheur l'été.

Les temps forts



Le projet de l'année : Projet jardin :

Cette thématique nous a guidé tout au long de l'année 2021, sous différentes formes. Nous avons la chance de disposer d'un grand jardin, et nous avons à cœur d'y sortir avec les enfants autant que possible. Le besoin de nature, de grand air et de contact avec l'environnement est maintenant un besoin reconnu aussi pour les tout-petits !

Ainsi, l'exploration quasi-quotidienne du jardin pour les plus grands est l'occasion de découvrir les petites bêtes, d'observer le passage des saisons, de courir, sauter, crier aussi... Les plus petits sortent aussi régulièrement, plus souvent aux beaux jours bien sûr. Et quand ils ne peuvent pas sortir, les plus grands leur ramènent parfois des trésors du jardin à explorer dans la crèche.

De la même façon, des escargots ont pendant quelques mois emménagés à Framboisine...

Afin de rendre ce jardin encore plus vivant, nous avons sollicité la communauté de communes pour planter 4 arbres qui nous offriront ombre et couleurs selon les saisons.

Cet hiver, 2 papas de la crèche se sont retrouvés un samedi pour remettre en état nos espaces de jardinage puis Alban, animateur nature du centre socio-culturel L'Arantelle, est intervenu pour quelques séances afin de remettre en route avec les enfants quelques plantations : fleurs, plantes aromatiques, légumes. Avec lui, des mangeoires et un nichoir ont été installés pour accueillir les oiseaux pas trop farouches !



Enfin, les séances avec Alban nous donnent l'occasion de créer du lien avec les enfants de Framboisine Iteuil, qui profitent également de ses interventions.

Les partenariats :

Là encore, s'ouvrir au monde, s'enrichir de découvertes et d'expériences sensorielles, culturelles et artistiques fait partie des besoins des enfants.

C'est même au quotidien une part importante de leur vie à la crèche. Chansons, dessin, histoires, peinture, danse, jeux de transvasement, de motricité, etc... L'équipe, à travers toutes ces propositions, ouvre aux enfants des possibilités de nourrir ce besoin d'exploration d'eux-mêmes, des autres, et du monde qui les entoure.

Mais nous sommes aussi gourmands de découvrir d'autres approches, d'autres propositions. C'est pourquoi nous apprécions de travailler avec des intervenants extérieurs, avec leurs spécificités et leurs compétences !

Ainsi, en 2021 s'est achevé le partenariat avec Sandrine Meunier, de Momes' Art. Ses ateliers d'éveil artistique ont été de beaux moments de sensibilisation aux œuvres d'art à travers l'exploration de matières, couleurs...



Des séances de musique ont également régalé les enfants, animées par Louise Roux dans le cadre de sa formation intitulée « La musique et le tout-petit, la musique et l'enfant en situation de handicap ».

Enfin, un petit groupe d'étudiantes de l'IRTS, en formation d'éducatrices de jeunes enfants, a proposé 3 ateliers d'éveil moteur et de découverte aux enfants.



Enfin, en guise de surprise de fin d'année, les enfants ont assisté à un spectacle joué par Olivier Aucher, de la Cie L'arbre Potager (basée à Vivonne) :

« Petites têtes de planètes », un voyage musical autour du monde qui a ravi petits et grands !

Ces partenariats, ces rencontres sont aussi toujours l'occasion pour l'équipe de se nourrir d'autres pratiques et d'observer les enfants dans des situations différentes !

Les sorties

S'ouvrir au monde, ça peut être également partir en balade...

Ainsi, des sorties sont régulièrement organisées, plutôt aux beaux jours, qui permettent de partager entre enfants de la crèche et avec parents et professionnel(les) de nouvelles découvertes.

En juin, le Château de Beauvoir nous a ouvert ses portes pour une journée entière. Le matin était consacré à des ateliers autour des graines, de la terre, des plantes, et du nourrissage des animaux. Après un pique-nique dans les bois, les enfants ont expérimenté le plaisir de la sieste en plein air... c'est toujours une aventure pleine de surprise !

En juin encore, promenade au Bois de Givray, à Ligugé. Sous une petite bruine, bottes et capuches ne nous ont pas empêché de profiter des petits sentiers forestiers et du bonheur de grimper dans les grands arbres.

Enfin, nous sommes allés nous promener au Bois de St Pierre en juillet, visiter le parc animalier, s'entraîner à la marche en montagne pour y accéder, et récolter quelques jolies plumes...

Toutes ces belles expériences ne seraient pas possibles sans la présence des parents qui se rendent disponibles pour nous y accompagner, nous les remercions chaleureusement !!

Epouvantail au Château de Beauvoir



Passerelle avec l'école de Vivonne :

En raison des mesures sanitaires, les temps de passerelle n'ont pu avoir lieu cette année. Habituellement au mois de juin, nous organisons, avec l'école maternelle publique voisine, une visite et un temps d'échange pour les enfants qui y seront scolarisés l'année suivante. Les enfants, accompagnés d'une professionnelle, peuvent passer une matinée dans leur probable future classe, rencontrer l'enseignante et l'Atsem qui les accueilleront à la rentrée, vivre un temps de récréation et parfois retrouver d'anciens enfants de Framboisine.

Cet échange permet aux enfants de prendre connaissance des lieux, des personnes, et de mieux imaginer ce qu'est l'école dont ils entendent souvent beaucoup parler.

LES PERSPECTIVES 2022



- Poursuite du projet autour du jardin :
 - Alban revient régulièrement pour nous aider à faire vivre le jardin, les potagers...
 - Les parents vont être sollicités pour semer ou planter avec les enfants des fleurs, légumes ou plantes aromatiques qui viennent de chez eux
- D'autres idées d'aménagements, par nous-mêmes ou avec la communauté de communes... à suivre
- Des ateliers d'éveil moteur seront de nouveau proposés par les étudiants de l'IRTS, en juin.
- Sortie au Château de Beauvoir le lundi 20 juin 2022
- Quelques dates au Bois de Saint-Pierre : soin et nourrissage des animaux
- Prise de contact avec la nouvelle responsable de la médiathèque de Vivonne, peut-être pourra-t-on reprendre un partenariat en 2022 ?
- Ateliers de type Montessori proposés sur des temps de vacances scolaires
- Ateliers proposés par une maman autour de chansons et comptines parlées, chantées, et signées

RAPPORT D'ACTIVITES 2021

MULTI-ACCUEIL D'ITEUIL



FREQUENTATION 2021 :

En 2021, 46 familles ont fréquenté la structure d'Iteuil.

Ce qui représente 47 enfants, répartis de cette façon :

- Accueils réguliers : 37
- Accueils occasionnels : 15

29 enfants étaient sur la liste d'attente au 31 décembre 2021.



REPARTITION DES ENFANTS PAR COMMUNE :

Communauté de communes		Hors communauté de communes	
Château-Larcher	2	Ligugé	2
Iteuil	23	Valence en Poitou	1
Marigny-Chémereau	1	Gençay	1
Marçay	3		
Marnay	1		
Vernon	-		
Vivonne	3		
Aslonnes	1		
La Villedieu du Clain	2		
Dienné			
Fleuré			
Gizay			
Nieuil l'espoir			
Nouaillé Maupertuis			
Roches Prémaries	2		
Smarves	5		
Total	43	Total	4

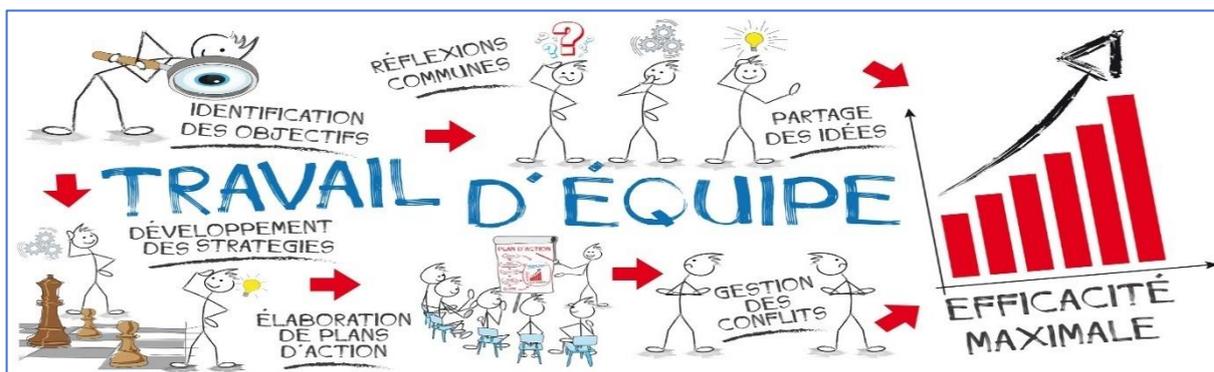
TAUX D'OCCUPATION 2021 :

	Nb jours d'ouverture	Nb jours × ampl. horaire × agrément	Nb heures facturées	Taux d'occupation (%)
Janvier	20	4100	2674	65.22%
Février	20	4100	2086	50.89%
Mars	18	3690	2616.75	70.9%
Avril	7	1435	1089.5	75.9%
Mai	18	3690	2736	74.15%
Juin	22	4510	3621	80.29%
Juillet	21	4305	2256.25	52.41%
Août	5	1025	517.5	50.49%
Septembre	22	4510	3110.5	69%
Octobre	21	4305	3056	71%
Novembre	20	4100	2664	65%
Décembre	18	3690	2284	62%
TOTAL	212	43460	28791	66.5%

FERMETURES EXCEPTIONNELLES 2021 :

- 1 semaine de fermeture Covid en mars
- 3 semaines de fermeture Covid en avril

LES MOUVEMENTS DU PERSONNEL EN 2021 :



- Arrêt long d'une des responsables techniques depuis la rentrée d'Août 2021.
- Départ de la responsable pédagogique, Mme Rateau Marjorie en Mars 2021
- Arrivée de la responsable pédagogique, Mme Marchetti, en Mai 2021
- Retour de notre collègue auxiliaire à la rentrée, après une longue période d'isolement liée au covid

L'équipe a su faire preuve d'une grande adaptabilité de façon à proposer et maintenir une qualité d'accueil pour les enfants et répondant aux besoins des familles.

LES FORMATIONS :

En équipe :

- Recyclage du PSC1

Pour la responsable technique :

- Formation loi NORMA avec l'accep 86
- Formation pour l'utilisation du nouveau logiciel « I Noé » (mis en place à partir de janvier 2022).



ACCUEIL DE STAGIAIRES :

Depuis la rentrée de septembre 2021, nous accueillons Manon, qui est en école d'Éducateur de Jeunes Enfants sur Tours, et qui effectue une alternance, pendant 3 ans.

D'autres stagiaires ont été accueillis, mais dans une moindre mesure qu'habituellement, lié au contexte sanitaire ainsi qu'à l'absence de la responsable



technique chargée de leur encadrement. Mme Marchetti a pris son relais afin que nous puissions former de nouveau des personnes dans le domaine de la petite enfance.

BILAN QUALITATIF - PROJETS DE L'ANNÉE :

Arrivée Responsable Pédagogique :

Arrivée de la nouvelle responsable pédagogique en Mai 2021. Des temps de rencontres réguliers entre les responsables pédagogiques des deux multi-accueils a été établi afin de créer du lien, d'échanger ensemble autour des pratiques, d'idées et de projets. Deux rencontres ont pu s'organiser, nous espérons pouvoir les poursuivre et les maintenir.

Atelier Eveil musical :

La sortie Château de Beauvoir s'est effectué le 11 Juin 2022 : proposition autour d'un atelier d'éveil musical en pleine nature. Elle avait dû être annulée l'année précédente au vu des conditions sanitaires. C'était donc chouette de reprendre cette sortie, qui marque également pour les plus grands la fin de leurs parcours à Framboisine.



Atelier jardin « nature » :

Nous avons également repris les interventions « nature » avec Alban, l'animateur de l'association l'Arantelle à plusieurs reprises, avec notamment la remise en forme du jardin arrière de la structure, plutôt dédié au potager. Préparation du futur espace avec Alban et l'aide d'un parent. Suite à cela nous avons pu profiter de l'intervention d'Alban avec des groupes d'enfants pour préparer le sol du futur potager : paillage, amendement, plantation d'un mûrier sans épines apporté par un parent. Quelle régálade de pouvoir jeter la paille sur les parcelles (et aussi dans tous les sens et sur les copains un peu quand même) afin de les protéger du froid de l'hiver.



Atelier Cuisine :

Céline, cuisinière professionnelle (« Et si on cuisinait »), est revenue en Novembre pour le régal des papilles des enfants (et des grands enfants...). Les aléas liés au contexte sanitaire toujours particulier ont fait qu'elle n'a pu nous proposer qu'une recette... mais quelle recette ! Sur le thème de l'année (Les petites bêtes), les enfants ont adoré confectionner en pâte sablée sucrée des petits hérissons, escargots et... araignées ! Miam... qui peut se vanter d'avoir déjà goûté des pattes d'araignée ?



La passerelle avec l'école d'Iteuil n'a malheureusement pas eut lieu une fois de plus, mais nous y comptons bien l'année prochaine !

Soirée Plancha :

Le 2 juillet 2021, une soirée « plancha » a été organisée par l'équipe afin de partager avec les familles un temps convivial, qui permet également de marquer la fin de l'accueil des plus grands qui partent à l'école.





En parallèle de tous ces projets, de nous continuons nos réflexions autour de l'accueil de vos enfants. Nous adaptons et évoluons sans cesse, par le biais d'échanges, mais surtout d'observations. C'est à travers notre posture et notre regard, armés de bienveillance et de professionnalisme, que nous accompagnons au mieux chaque enfant, mais aussi chaque famille.

ces sorties,
permanentes
nous
de réunions,

Nous poursuivons également l'utilisation de la langue des signes française (LSF) auprès des enfants, car il s'agit là d'un vrai moyen de communication complémentaire au langage, d'autant plus utile avec cette période masquée.

Nous comptons sur vous afin d'enrichir tous ces projets, ces sorties, et surtout ces échanges.

ET POUR 2022 ?

Une réflexion a été menée en 2021, par deux professionnelles, autour de la mise en place d'« ateliers cousettes ». Le principe ? Du matériel, un ou deux professionnels, des parents et c'est parti... voilà des lingettes en tissus réutilisables. Ce projet verra le jour en 2022, avec l'organisation de plusieurs ateliers le samedi matin.

L'idée est de poursuivre notre démarche autour de la protection de l'environnement et de la sensibilisation autour des multiples déchets qui peuvent être engendrés, notamment en collectivité. Ce temps permet également de partager un moment entre professionnels et parents, afin d'échanger et réellement créer du lien entre ces différents acteurs gravitant autour des enfants.

En 2022 nous comptons bien poursuivre les ateliers cuisine avec Céline ainsi que ceux avec Alban, notamment autour du potager et des petits bêtes.

De plus, nous espérons retourner à la chèvrerie de Marçay et au château de Beauvoir, et remettre en place les passerelles entre le multi-accueil et l'école d'Iteuil afin de préparer nos plus grands à entrer dans le vrai monde des encore plus grands.

LA MISSION ADMINISTRATIVE ET COMPTABLE

L'Association a la chance de disposer de 2 secrétaires :

- **Christine BONNIFET** sur un poste de 22 heures à des missions comptables.
- **Béatrice SAINTILLAN** sur un poste de 8 heures par semaine à des missions administratives.

Leurs missions bien que distinctes, sont complémentaires.

Elles aident également les professionnels de l'équipe d'Iteuil et de Vivonne, du RPE et du LAEP dans leurs tâches quotidiennes et administratives (accueil téléphonique, classement, mise en place de tableaux pour le suivi de dossiers, etc...).

La connaissance du fonctionnement associatif est essentielle !

La spécificité du poste de personnel administratif/comptable au sein de l'Association FRAMBOISINE, nécessite d'être :

- Polyvalent,
- Disponible pour toutes demandes à tout moment,
- En capacité de changer son planning pour les besoins du fonctionnement de l'association,
- A l'écoute des différents interlocuteurs,
- De respecter l'organisation des parents-employeurs qui ne sont pas des professionnels.

Tout au long de l'année, les missions exercées sont :

- Secrétariat administratif,
- Accueil téléphonique,
- Gestion du courrier : Dispatching aux parents-employeurs ou responsables techniques de chacun des services,
- Relai entre l'association et ses partenaires
- Comptabilité générale.

Comptabilité et trésorerie : en lien avec le/les bénévoles référents

- Mise en banque des règlements adhérents réalisée à raison de 2 à 4 fois par mois,
- Suivi des impayés,
- Enregistrement et suivi de la comptabilité,
- Enregistrement des règlements des familles sur le logiciel Inoé,
- Etablissement des chèques, virements pour le règlement des factures d'achats, frais salariés.

Ressources humaines : en lien avec le/les bénévoles référents

- Suivi des congés des salariés par mois pour établir les bulletins de salaires,
- Classement

Ainsi, le quotidien de ces postes est soumis aux interpellations de parents bénévoles et assistantes maternelles bénévoles qui viennent assurer les missions de gestion sur lesquels ils se sont positionnés.

Les secrétaires sont amenées à préparer des documents, envoyer des courriers, rappeler les échéances des partenaires financiers et toutes autres tâches qui participent au bon fonctionnement de l'association, en relai des décisions prise par le Conseil d'Administration et portées par le Bureau.

**C'est un poste pivot de l'association, qui permet
une continuité auprès des bénévoles parent-employeur,
des professionnels et des élus.**

BILAN COMPTABLE

Clôturé en date du 31 décembre 2021, le bilan qui suit a été établi par M. Morgan ALABEURTHE, expert-comptable COGEP, chargé de mission par l'Association FRAMBOISINE depuis 8 ans.

Détail du bilan 2021 :

Les comptes de prestations augmentent, ils ressortent à 383 532 € HT au lieu de 279 802 € HT pour l'exercice précédent,

Les subventions d'exploitation ont diminué, elles passent de 406 950 € à 348 667 €. La subvention de Communauté de Commune Vonne et Clain a diminué de 350 000 € à 325 000 €. Les subventions diverses passent de 59 950 € à 23 667 € (dont subventions exceptionnelles COVID pour 12 104 €).

Les autres achats et charges externes s'élèvent à 91 2901 € au lieu de 80 020 € en 2020

Les impôts et taxes sont d'un montant de 22 762 € au lieu de 17 892 €.

Les salaires et les charges sociales s'élèvent à 645 077 € au lieu de 559 051 €.

Compte tenu de la dotation aux amortissements pour 2 244 €, la reprise pour provision pour engagement retraite de 3 200 €, du résultat financier positif de 497 €, le résultat courant diminue puisqu'il passe de 84 422 € à 8 272 €.

Après prise en compte du résultat exceptionnel de - 1 664 €, le résultat est au final un bénéfice de 6 608 € contre un bénéfice de 87 300 € sur l'exercice précédent.

Contrôle interne :

L'analyse du contrôle interne de votre association, et plus précisément l'analyse de la grille de séparation des fonctions, nous amènent à attirer votre attention sur les points suivants.

Nous avons bien pris connaissance des informations que vous avez communiquées concernant votre organisation interne :

- Personne ayant accès à la comptabilité : Mme BONNIFET Christine,
- Personne assurant la gestion des factures/avoirs clients et fournisseurs : Mme BONNIFET Christine,
- Personne autorisée à émettre les règlements : Mr MOTILLON, et Mr AUBERTHEAU.

Dans l'objectif d'optimiser la sécurité des mouvements comptables, nous attirons votre attention sur la nécessité de respecter le principe de séparation des tâches.

Vos fonds propres passent ainsi de 337 019 € à 343 044 €.

Ces fonds propres, ils se retrouvent en partie dans votre trésorerie excédentaire au bilan, ces derniers sont suffisants pour couvrir vos dépenses en cas de retard de versement de vos subventions.

Versement de la subvention de la CCVC

Les modalités de versement des subventions de la CCVC pour l'année 2021 ont diminué par rapport à l'année 2020.

Il s'agit donc d'un échéancier défini entre la Communauté de Communes des Vallées du Clain et nous, qui permet de compenser les versements tardifs de subventions de la Caisse d'Allocations Familiales. Framboisine a donc reçu 325 000 € :

- Fin mars 125 000 €
- Fin juin 100 000 €
- Fin septembre 100 000 €.

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Toute association percevant des subventions supérieures à 153 000 € a l'obligation de nommer un commissaire aux comptes. Aucun mandat de commissariat aux comptes n'est arrivé à échéance dans l'association FRAMBOISINE jusqu'au 31 Décembre 2025.

La société CGPE Audit & Expertise représentée par Christelle GASCHET, commissaire aux comptes, a émis ses rapports de commissariat aux comptes pour l'exercice 2021 :

- Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
- Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT 2021

- Approbation des comptes annuels 2021 (bilan, compte de résultat, annexe)
- Affectation de l'excédent de l'exercice 2021 mis en réserves à hauteur de 6 608 €.

COMPTE DE RÉSULTAT 2021

Compte de résultat analytique Association Framboisise 31 décembre 2021 (CAC)

	BR2021	Multi accueil Ileuil	Multi accueil Vivonne	LAEP	RPE	INFRASTRUCTURE	PRODUITS	BR2021	Multi accueil Ileuil	Multi accueil Vivonne	LAEP	RPE	INFRASTRUCTURE	
CHARGES														
60 ACHATS	34 497,87	14 673,76	15 472,32	1 180,46	1 418,72	1 752,61	70 PRODUITS de fonctionnement	383 532,18	168 469,44	184 163,43	7 705,77	23 093,54	-	
Activités pédagogiques extérieures	-	-	-	-	-	-	Participation des familles H.G.	89 224,39	47 847,83	41 376,56	-	-	-	
Activité photos	49,30	345,85	49,30	-	-	-	Prestation de service CAF	277 952,67	118 096,61	130 684,09	7 305,61	21 866,36	-	
Projets	345,85	84,25	281,60	-	-	-	Prestations pénitentiaire	18 355,12	2 625,00	12 102,78	400,16	1 227,18	-	
Frais repas manifestation	795,02	10 371,57	10 723,17	-	-	-	Produits des manifestations diverses	-	-	-	-	-	-	
Repas crèche	21 694,74	386,59	419,95	198,45	19,42	-								
Alimentation - Boissons	1 026,41	279,92	60,10	14,33	-	-								
Fournitures diététiques	354,35	504,13	1 201,27	152,69	518,26	729,84								
Achat de petit équipement	3 106,19	101,68	541,41	40,97	95,23	-								
Fournitures de bureau	1 007,04	1 449,04	1 234,77	555,58	589,81	-								
Mobilier	3 779,20	657,88	644,52	69,10	99,10	-								
Matériel pédagogique	1 470,30	236,70	336,43	169,44	126,80	-								
Pharmacie	869,47	1 493,85	1 410,56	636,10	234,00	-								
61 SERVICES EXTÉRIEURS	5 152,73	2 313,72	5 255,89	5 110,92	2 784,39	36 174,87	74 SUBVENTIONS	348 667,00	137 276,00	138 628,00	16 338,00	30 425,00	26 000,00	
Location de matériel	234,00	98,10	767,69	349,20	-	-	C.C.Vonne Clair	325 000,00	130 000,00	130 000,00	13 000,00	26 000,00	26 000,00	
Entretien matériel technique	2 085,91	988,72	642,57	-	-	-	Subvention exceptionnelle COVID	12 104,00	7 276,00	4 828,00	-	-	-	
Maintenance	1 167,70	525,13	-	-	-	-	Aide pénitentiaire	2 000,00	2 000,00	-	-	-	-	
Impressions couleurs	1 378,22	-	-	-	-	1 378,22	Subvention ageph	-	-	-	-	-	-	
Assurances	286,90	-	-	-	286,90	-	Diverses subvention	4 763,00	-	-	3 338,00	1 425,00	-	
Documentation générale	-	-	-	-	-	-	Subvention publique unique	3 000,00	-	-	-	3 000,00	-	
Documentation professionnelle	-	-	-	-	-	-	75 AUTRES PRODUITS DE GEST. C.	1 814,30	659,39	806,90	-	340,00	8,01	
62 AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	51 639,49	2 313,72	5 255,89	5 110,92	2 784,39	36 174,87								
Prestations services (interventions)	3 634,10	98,10	835,00	3 814,01	-	2 700,00	Adhésions	1 772,00	648,00	784,00	-	340,00	-	
Personnel extérieur à l'assoc. (temps dem)	3 814,01	-	-	-	-	-								
Honoraires	9 533,00	800,00	-	-	-	-								
Honoraires médecin	800,00	-	-	-	-	-								
Honoraires sociaux	6 142,00	-	-	-	-	-								
Communications	39,44	-	-	-	-	-								
Cadeaux	4 080,10	284,27	-	-	-	-								
Déplacement - Réceptions - Salariés	1 701,97	177,64	-	-	-	-								
Déplacement - Réceptions - Bénévoles	71,00	-	-	-	-	-								
Affranchissement	232,35	-	-	-	-	-								
Liaisons informatiques	-	-	-	-	-	-								
Parabole	829,81	107,88	215,76	191,88	191,88	122,41								
Téléphone	1 852,21	925,60	927,61	-	-	-								
Réception	-	-	-	-	-	-								
Frais bénévoles	-	-	-	-	-	-								
Transport sur achats	-	-	-	-	-	-								
Services bancaires	873,34	-	-	-	-	-								
Coalisations - Affiliations	3 336,00	1 003,50	2 193,25	102,71	1 934,77	9 044,83								
Formations	14 279,16	420,00	-	-	-	-								
Frais APP	420,00	-	-	-	-	-								
63 IMPÔTS ET TAXES	22 762,20	9 104,89	9 104,89	910,48	1 820,97	1 820,97	76 PRODUITS FINANCIERS	497,12	-	-	-	-	497,12	
Taxe sur salaires	10 972,20	4 368,89	4 368,89	438,88	877,77	877,77	Revenus des V.M.P.	-	-	-	-	-	-	
Formation continue	11 790,00	4 716,00	4 716,00	471,60	943,20	943,20	Revenus financiers	497,12	-	-	-	-	497,12	
Droit d'enregistrement	-	-	-	-	-	-								
64 CHARGES DE PERSONNEL	645 077,60	263 474,05	261 056,17	21 630,88	35 436,88	83 469,76	77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	10 390,24	2 455,13	6 761,69	111,75	36,22	1 015,45	
Salaires	462 099,40	187 020,33	182 286,46	16 275,22	26 694,35	62 843,08	Contrepart subv.investissement	583,20	-	-	-	-	583,20	
Stipende	1 456,60	834,07	844,39	72,67	118,90	280,19	Produits exceptionnels divers	217,21	15,07	123,97	36,22	41,95	-	
Charges sociales sur congés payés	617,76	239,62	242,59	20,88	34,16	80,51								
Rupture conventionnelle	3 996,00	3 996,00	-	-	-	-								
Indemnités diverses	15 892,95	6 203,66	6 200,43	540,56	894,41	2 063,89	Produits des exercices antérieurs	9 579,83	2 440,06	6 637,72	111,75	390,30	-	
Indemnité chômage partiel	930,80	465,40	465,40	-	-	-								
Charges sociales	139 693,67	54 187,17	54 897,67	4 721,85	7 725,06	18 202,08	78 REPRISE SUR PROVISIONS	3 200,00	-	-	-	-	3 200,00	
65 AUTRES CHARGES DE GESTION C.	1,13	-	-	-	-	-	Reprise sur provisions	3 200,00	-	-	-	-	-	-
Divers	1,13	-	-	-	-	-								
66 CHARGES FINANCIÈRES	-	-	-	-	-	-	79 TRANSFERTS DE CHARGES	31 937,51	17 509,58	12 074,52	352,58	705,16	895,65	
Intérêts des emprunts	-	-	-	-	-	-	Transferts de charges	377,60	269,04	108,56	-	-	-	
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	12 044,13	2 682,85	2 168,79	6 000,00	1 192,69	1 192,69	Remb. indemnités journalières	13 205,74	7 062,74	3 525,82	352,58	705,16	190,49	
Pénalités	6 044,13	2 682,85	2 168,79	6 000,00	1 192,69	1 192,69	Remb. Formation	9 814,56	4 988,91	1 377,40	-	-	705,16	
Charges sur exercices antérieurs	6 000,00	897,86	897,86	89,78	179,57	179,57	Aide apprenti	3 793,30	3 793,30	-	-	-	-	
Dotation aux amortissements	2 244,64	897,86	897,86	89,78	179,57	179,57								
CHARGES SUPPLÉMENTAIRES	148 421,71	59 368,69	59 368,71	5 936,86	11 873,73	11 873,73	PRODUITS SUPPLÉMENTAIRES	148 421,71	59 368,69	59 368,71	5 936,86	11 873,73	11 873,73	
Personnel bénévole	31 293,60	12 517,44	12 517,44	2 503,49	2 503,49	2 503,49	Bénévoles	31 293,60	12 517,44	12 517,44	2 503,49	2 503,49	2 503,49	
Mise à disposition matériel	117 128,11	46 851,24	46 851,27	4 695,12	9 370,24	9 370,24	Prestation en nature	117 128,11	46 851,24	46 851,27	4 695,12	9 370,24	9 370,24	
TOTAL DES CHARGES	921 840,57	344 009,46	344 735,19	34 859,48	60 140,36	138 066,12	TOTAL DES PRODUITS	928 450,06	386 238,22	401 803,25	30 444,56	66 473,65	43 689,96	
							Résultat 31-12-2021	6 609,49	42 228,76	57 068,06	4 414,52	6 332,29	94 606,16	

2022, OPTIMISME ET PROJETS QUI NE MANQUENT PAS...

1- Mise en application de la loi NORMA (1er Septembre 2021)

La réforme NORMA, est une réforme sur la simplification et clarification des modes d'accueil, quel qu'il soit. Elle vise à mettre en place des règles communes, compréhensibles et cohérentes dans le but d'améliorer l'accueil des jeunes enfants.



Il s'agit d'une des plus grosses réformes qu'a connu le secteur de la petite enfance. Cette réforme est applicable depuis le 1^{er} Septembre 2021 mais avec un délai de mise en conformité en septembre 2022 ; cette réforme a pour objectif de poser un cadre défini et identique à tous les modes d'accueil de la petite enfance. Elle s'appuie sur la Charte Nationale pour l'accueil du jeune enfant.

Cette loi implique de revisiter « le projet d'établissement » document envoyé à la PMI (mais aussi qui sert de référence pour certains partenaires comme la CAF) et qui permet de valider l'agrément.

En effet, plusieurs points demandent à être vérifiés (nécessité d'être écrit dans le projet d'établissement). Dans le projet d'établissement devra figurer un projet social avec une notion de développement durable, un projet éducatif avec la notion d'équité homme femme et la notion de culture et enfin un projet d'accueil. Concernant le règlement de fonctionnement 5 protocoles devront y être mis en annexe (protocole urgence, protocole hygiène, protocole maltraitance, protocole sortie, protocole cadre d'intervention du référent santé et accueil inclusif).

Cette réécriture donnera lieu à un renouvellement de l'agrément de la crèche et de la convention avec la CAF.

La mise en application de la loi NORMA et le respect des délais qui nous sont imposés est sans aucun doute le plus gros challenge pour cette année 2022. Il s'agit là d'un énorme travail de réécriture avec une réflexion intéressante en amont basée sur de nombreux échanges où les familles devront être placées au centre en tant qu'acteurs.

Des groupes de travail ont été lancés et se sont déjà réunis plusieurs fois. Le projet social est quasi finalisé (ce qui va permettre de lancer l'écriture du projet d'accueil), le projet éducatif est en cours de mis en commun. Enfin les responsables de service sont en cours d'écriture des différents protocoles qui seront annexés au règlement de fonctionnement.

L'ensemble sera présenté pour validation au CA du 22 Juin 2022.

2- Signature de la convention territoriale globale (dite CTG)

Signée en Mars 2022, cette convention se substitue à la convention enfance jeunesse jusque-là en court.

Globalement il s'agit à notre échelle d'un nouveau mode de calcul et de répartition des subventions allouées et par la communauté de communes et par la CAF.

L'année 2022 devrait permettre d'affiner les modalités d'organisation entre les acteurs.

3- Arrivée d'une nouvelle psychologue

Marjorie Chalard psychologue en poste est partie vers de nouveau projet au 31 Janvier 2022. Le recrutement du professionnel qui la remplacera vient d'être lancé. Il devrait avoir lieu fin Mai début Juin pour une prise de poste à la rentrée.

4- Mise en place Analyse de la Pratique

La loi NORMA nous impose à compter du 1er Septembre prochain de mettre en place des temps d'analyse de la pratique à hauteur de 6 heures minimum par an. Ce projet est déjà finalisé puisque les deux équipes travaillent déjà avec Monsieur DOYA psychologue.

5- Continuer à travailler à la cohésion des équipes

6- Mise à jour des fiches de poste pour l'ensemble des professionnels

7- Relancer les commissions, la dynamique parentale et associative à travers la réécriture du projet d'établissement dans le cadre de la loi NORMA.

8- Relancer les soirées à thèmes et d'information

9- Sécuriser les données (RGPD en lien formation suivie en 2021 par Lise VALTEAU+ licence Microsoft)

10- Commencer à préparer les 20 ans de Framboisine

Dates de fermetures de l'été :

- Les services de Framboisine prendront leurs congés d'été du 23 juillet au 17 août 2022 inclus.
- Pont de l'Ascension du 26 au 29 mai 2022
- Pont du 14 juillet 2022 : 14 juillet au 17 juillet 2022

Dates de fermetures d'hiver :

Les dates seront à définir et à voter lors d'un prochain Conseil d'Administration.

BUDGET PRÉVISIONNEL 2022

Comme chaque année, nous avons établi le budget prévisionnel 2022 au regard des besoins de fonctionnement de l'association.

On peut constater que le résultat de l'année 2021 est quasi à l'équilibre (excédent de 6 608 euros). Malgré la crise sanitaire qui a fortement encore impacté l'ensemble des services, les objectifs en termes de produits de fonctionnement ont pu être réalisés notamment grâce aux aides COVID CAF maintenues.

Concernant la subvention 2022, l'association Framboisine a travaillé à un budget prévisionnel équilibré prenant en compte plusieurs facteurs importants.

- 2022 est l'année de la signature de la convention territoriale globale (CTG) avec la CAF. Pour rappel cette convention se substitue à la convention enfance jeunesse (CEJ) jusque-là en court. Il s'agit à notre échelle d'un nouveau mode de calcul et de répartition des subventions allouées et par la communauté de communes et par la CAF. Les modalités d'organisation de cette nouvelle convention n'étant pas encore fixées de façon définitive, l'association a donc fait le choix de rester prudente dans sa gestion.
- 2022 est l'année de mise en place de la loi NORMA impliquant l'apparition de nouvelles lignes budgétaires.
- 2021 pour les EJE et 2022 pour les auxiliaires de puériculture sont des années de revalorisation des diplômés avec un impact important sur la masse salariale.

Pour répondre à ces enjeux, et malgré l'excédent exceptionnel de 2020, lié aux aides en lien avec la crise sanitaire, la gouvernance de Framboisine a sollicité une subvention auprès de la communauté de communes des Vallées du Clain (CCVC) à hauteur de 243 000 euros.

Ce montant est inférieur aux 350 000 euros jusque-là demandés mais il correspond à la nouvelle répartition en lien avec la nouvelle convention CTG. La CAF devrait en effet nous verser sous forme de « bonus territoire » la différence (différence versée jusqu'alors à la CCVC). L'octroi des 243 000 € équivaut donc bien pour l'association Framboisine aux 350 000€.

La communauté de communes a répondu favorablement à notre demande en nous octroyant pour 2022 une subvention à hauteur des 243 000 € demandés.

Nous remercions la CCVC de leur confiance, de nous avoir écouté et donné les moyens de continuer à mettre en place notre projet et ainsi proposer un accueil de qualité aux familles et aux enfants du territoire.

Budget prévisionnel 2022 Association Framboisine

		PSU				5,89					
		CDC 69,5%				CAF 30,5%					
N°Compte	CHARGES	MA VIVONNE	MA ITEUIL	RPE	LAEP	ASSO	MA VIVONNE	MA ITEUIL	RPE	LAEP	ASSO
60	60 ACHATS	38 450	15 970	1 990	1 990	3 150	405 632	163 477	24 976	8 350	0
	604200 Activités pédagogiques extérieures	1 300	400	500	500	1 000	706100 Participation des familles	43 000	48 000	0	0
	604300 Achats manifestation	1 200	100	0	0	0	706200 Prestation de service CAF	136 211	131 727	8 000	0
	604400 Achat repas	23 000	11 500	0	0	0	706300 Prestation de service MSA	5 618	3 750	350	0
	606100 Alimentation	1 250	400	150	250	0					
	606300 Fournitures d'entretien	450	150	50	50	0					
	606310 Achat de petit équipement	4 100	700	400	400	1 750					
	606400 Fournitures administratives	1 200	300	100	100	400					
	606500 Pharmacie	1 300	600	90	90	0					
	606600 Matériel pédagogique	3 900	1 300	500	500	0					
	606700 Livres enfants	900	250	200	200	0					
	606800 Activité photos: 604200	70	70	0	0	0					
61	61 SERVICES EXTERIEURS	7 850	2 740	965	350	455	74 SUBVENTIONS	386 623	94 585	26 242	116 842
	611400 Accompagnement A GA Prie	235	930	465	0	235	741000 C.C.V. délégués du Club	243 000	51 652	16 059	116 842
	611600 Maintenance AIGA	2 325	800	200	200	0	742000 CAF itinérance	5 438	1 500	3 938	0
	611600 Impressions copieurs	1 000	200	200	200	200	743000 Aide à l'expertise comptable	0	0	0	0
	611700 Maintenance informatique	1 000	750	200	200	200	744000 Prime Guichet Unique	3 000	3 000	0	0
	611800 Prime assurances	1 900	750	0	0	0	745000 Bonus Territoire CAF	42 433	42 433	13 814	8 205
	6119100 Documentation professionnelle	690	60	300	150	400	746000 Aide à la diffusion culturelle Conseil	0	0	0	0
		0	0	0	0	0	747000 Partenariat SPIP VIVONNE	1 800	1 800	0	0
		0	0	0	0	0	748000 Bonus bandeau CAF	500	500	0	0
62	62 AUTRES SERVICES EXTERIEURS	59 912	10 420	3 816	6 416	27 440	75 AUTRES PRODUITS DE GEST.	1 040	1 040	400	0
	621000 Interventions spectacles	4 200	850	1 300	500	700	756000 Adhésions	2 460	1 040	400	0
	621200 Mise à disposition LAEP - Chir Pierché	4 000	0	0	4 000	0					
	622600 Honoraires COGEP	7 000	0	0	0	7 000					
	622610 Commissaire aux comptes	4 000	0	0	0	4 000					
	622650 Honoraires médecin	2 400	1 400	0	0	0					
	622800 Honoraires ACEPP (paie+coordon)	8 000	0	0	0	8 000					
	623400 Cadeaux Salariés	500	300	500	500	500					
	625000 Déplacement - Salariés	2 400	300	500	1 100	200					
	625100 Frais Bénévoles	400	400	0	0	400					
	625700 Réception	700	100	100	200	500					
	626000 Frais postaux	200	200	0	0	200					
	626100 Frais téléphone internet	1 900	950	216	240	240					
	626200 Frais téléphone portable	912	120	0	0	0					
	627000 Services bancaires	1 000	0	0	0	1 000					
	628100 Cotisations - Adhésions	3 800	2 400	1 200	600	3 500					
	629200 Frais formation du personnel	15 000	1 100	600	600	1 200					
	629300 Frais APP du personnel	2 800	1 100	600	600	1 200					
63	63 IMPOTS ET TAXES	25 700	10 280	2 056	1 028	2 056	76 PRODUITS FINANCIERS	500	0	0	500
	631100 Taxe sur salaires	11 000	4 400	880	440	880	768000 Intérêts bancaires	500	0	0	500
	631300 Uniformation (formation continue)	14 700	5 880	1 176	588	1 176					
64	64 CHARGES DE PERSONNEL	676 497	256 552	260 974	45 130	85 717	77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 341	0	0	2 144
	641100 Salaires bruts	519 459	201 618	32 942	20 946	60 432	771000 Produits exceptionnel sur exo.	0	0	0	2 144
	641200 Provisions complé payés	0	0	0	0	0	778000 Quote-part subventionnement	2 144	0	0	0
	641300 Primes et gratifications	0	0	0	0	0	Produit des exercices antérieurs	3 197	0	0	0
	641400 Indemnités et frais divers	500	0	0	0	500					
	641600 Indemnités et frais divers	0	0	0	0	0					
	645000 Charges sociales	149 217	53 764	12 188	7 592	19 960					
	CSE	4 821	0	0	0	5 225					
	646800 Provisions charges soc/CP	0	0	0	0	0					
	647500 Médecine du travail	2 900	1 250	0	0	0					
65	65 AUTRES CHARGES DE GESTION C.	0	0	0	0	0	79 TRANSFERTS DE CHARGES	37 661	13 200	2 640	2 640
	658000 Charges diverses gestion courante	0	0	0	0	0	791000 Transferts de charges	0	0	0	0
	66 CHARGES FINANCIERS	0	0	0	0	0	791200 Remb. CPAM LISS	15 000	6 000	1 200	1 200
	661000 Ados	0	0	0	0	0	791300 Remb. Formation	12 799	5 120	1 024	1 024
	661600 Intérêts des emprunts	0	0	0	0	0	791400 Remb. Prorogance	5 200	2 080	416	416
	67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	0	0	0	0	791400 Aide Unicus Association	4 662	4 662	0	0
	671800 Charges exceptionnelles gestion courante	0	0	0	0	0					
68	68 DOTATIONS	3 328	0	0	0	3 328	80 CONTRIBUTIONS	144 082	57 633	11 527	11 527
	681120 Dotation aux amortissements	3 328	0	0	0	3 328	801000 Mise à disposition gratuite de bien	122 082	48 833	9 767	4 883
	681500 Dotation aux provisions prev. retraite	0	0	0	0	0	87 VOLONTAIRES EN NATURE	22 000	8 800	1 760	1 760
87	87 EMPLOIS DES CONTRIBUTOIRES	144 082	57 633	11 527	5 763	11 527	TOTAL DES PRODUITS	954 319	353 714	65 484	133 653
	871000 Mise à disposition gratuite de bien	122 082	48 833	9 767	4 883	9 767	Résultat	0	0	0	0
	884000 Bénévolet	22 000	8 800	880	880	880					
	TOTAL DES CHARGES	954 319	353 715	65 484	43 675	133 653					

LES DIFFÉRENTES MISSIONS ET COMMISSIONS

L'ensemble des postes qui constituent le Bureau sont en lien constant avec les responsables des services, la secrétaire comptable, les salariés, les partenaires...

CO-PRESIDENT- Responsable partenaires/budget

- Gère les relations avec les organismes et partenaires extérieurs en collaboration avec la coordonnatrice (ACEPP, CVCC)
- Peut participer (et/ou le co-Trésorier responsable budget et subventions) aux réunions CAF, MSA, CVCC...
- Participe aux réunions avec l'expert-comptable pour analyse du compte de résultats et du budget prévisionnel de Framboisine établi en commission.
- Peut signer les chèques, devis, remboursements de frais et contrats.

CO-PRESIDENT- Responsable ressources humaines en collaboration avec la coordonnatrice

- Rencontre mensuelle avec la coordonnatrice
- Travaille en collaboration avec la coordonnatrice (recrutements, remplacements, modifications de contrats, congés).
- Est l'interlocuteur de référence pour demander conseil à ELISFA
- Peut signer les chèques, devis, remboursements de frais et contrats.

Les deux co-présidents établissent les ordres du jour des CA et rédigent le rapport moral d'activité présenté en AG. Ils représentent la crèche dans tous les actes de la vie civile.

VICE-PRESIDENT + Référent Formations

- Référent Comité Social Economique (CSE) se réunissant une fois par mois
- Est l'interlocuteur de référence pour demander conseil à ELISFA
- Peut signer les chèques, devis, remboursements de frais et contrats.
- Référent au sein de la commission Formation se réunissant une fois par trimestre.

CO-SECRETARE

- Référent au sein de la commission vie associative se réunissant une fois tous les deux mois.
- Coordonne la rédaction de nouveaux documents associatifs (règlements, protocoles...) au sein de la commission.
- Envoie le rétro planning mensuel chaque mois à tous les administrateurs et salariés.
- Etablit les comptes-rendus des Conseils d'Administrations.

CO-SECRETARE- Référent RPE/LAEP/Psychologue + Référent Commission Communication

- Référent au sein de la commission RPE/LAEP/Psychologue.
- Coordonne la rédaction de nouveaux documents associatifs (règlements, protocoles...) au sein de la commission.
- Envoie le rétro planning mensuel chaque mois à tous les administrateurs et salariés.
- Etablit les comptes-rendus des Conseils d'Administrations.
- Référent au sein de la commission Communication se réunissant une fois par trimestre.
- Gère les contacts presse et la tenue du site internet

VICE-SECRETARE- Formations et Communication

- Référent au sein de la commission Formation se réunissant une fois par trimestre.
- Référent au sein de la commission Communication se réunissant une fois par trimestre.
- Gère les contacts presse et la tenue du site internet.]

CO-TRESORIER- Responsable Budget

- En collaboration avec la coordonnatrice, étudie la faisabilité budgétaire des demandes RH (changements contrats, congés, remplacements...).
- Participe à l'établissement du budget prévisionnel au sein de la commission RH/Budget.
- Peut participer aux réunions CAF MSA CVCC... ainsi qu'avec l'expert-comptable.

CO-TRESORIER- Responsable Paies

- En collaboration avec la coordonnatrice, étudie la faisabilité budgétaire des demandes RH (changements contrats, congés, remplacements...) au sein de la commission RH/Budget.
- Gère l'établissement des virements de paies de salariés en lien avec la coordonnatrice et l'ACEPP 17
- Peut participer à l'établissement du budget prévisionnel au sein de la commission RH/Budget.
- Peut participer aux réunions CAF MSA CVCC... ainsi qu'avec l'expert-comptable.

VICE-TRESORIER- Participation des familles

- Référent au sein de la commission paiement des familles.
- Suit les cotisations des familles en lien avec la secrétaire comptable au sein de la commission paiements des familles.
- Relance les factures impayées.

LE MOT DE LA FIN...

L'association FRAMBOISINE est une association à gestion parentale qui, depuis 2003, crée du lien entre les familles des différentes communes de la CCVC. Elle propose une qualité d'accueil permanente reconnue sur tout le territoire.

La mutualisation de la proposition des modes d'accueil des enfants facilite notre vie de parents. La diversité des services proposés répond à tous les types de besoins.

Le parent est le premier éducateur de son enfant et, à ce titre, joue un rôle essentiel dans la transmission des valeurs éducatives et l'accompagnement de l'enfant. Autour de l'enfant, il y a de nombreux acteurs (famille, assistantes maternelles, éducateurs, enseignants...) et le rôle des parents se décline par une **coopération entre parents et professionnels**.

Il faut se rendre à l'évidence, il y a des familles qui n'ont pas choisi délibérément la crèche parentale, mais s'y sont retrouvées par nécessité, parce qu'elles n'ont pas trouvé de place ailleurs, par exemple. D'autres ont fait ce choix, mais sans vraiment se rendre compte de tout ce que cela impliquait en termes d'engagement, de responsabilités et de charge de travail.

Il y a donc un premier cap à franchir, celui de prendre la mesure de ses implications.

Nous espérons que la lecture de ce rapport d'activités vous y aidera et vous aura permis de comprendre l'importance de l'implication de chacun.

Il est indispensable de bien considérer que, dès l'instant où nous faisons partie de la crèche, elle nous appartient, et nous en sommes partie prenante.

L'investissement de tous est donc possible !

C'est le don de chaque famille qui permet de garantir la qualité de nos services.